



ONZIÈME FORUM RÉGIONAL MARIN ET CÔTIER DU PRCM

Guinée-Bissau, 23 – 26 avril 2024

« Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux »

RAPPORT FINAL

Octobre 2024

Avec l'appui de





Directeur de publication
Dr Ahmed SENHOURY
Directeur Exécutif du PRCM
Immeuble Capucine, 1er étage, Apart C1
Rue 111, zone B, Dakar, Sénégal
Tél. : +221 +221 33 867 97 66
E-mail : contact@prcmarine.org

TABLES DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES	V
INTRODUCTION	7
JOURNÉE 1 – MARDI, 23 AVRIL 2024	9
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	10
PLENIERE – TABLE RONDE : QUEL MODELE DE DEVELOPPEMENT DURABLE SOUHAITERIONS NOUS AVOIR POUR LA ZONE MARINE ET COTIERE OUEST AFRICAINE ?	10
PLENIERE – CONFERENCE DES LEADERS 1 : LES OPPORTUNITES ET LES DEFIS DE LA CONSERVATION DE LA ZONE MARINE ET COTIERE OUEST AFRICAINE.....	12
ÉVÈNEMENT SPECIAL (ES2) : LANCEMENT OFFICIEL DU LIVRE SUR L'ETAT DES AIRES MARINES PROTEGEES D'AFRIQUE DE L'OUEST)	13
JOURNÉE 2 – MERCREDI, 24 AVRIL 2024	15
JOURNÉE CARBONE BLEU	15
ACTIVITÉS PARALLÈLES	16
SE4 : Solutions douces et solutions fondées sur la nature, complémentarités et efficacité : les enseignements tirés des projets en cours dans la région ouest africaine.....	16
SE7 : Promouvoir un suivi et une meilleure connaissance des dynamiques littorales en Afrique de l'Ouest	17
SE10 : Combattre la prolifération des industries de transformation de farine et d'huile de poisson en Afrique de l'Ouest	19
AT7 : Solutions de préservation de la biodiversité	20
AT3 : Pratiques et initiatives de conservation de la faune aquatique et des Aires marines protégées (AMP).....	21
SE16 : Porter une vision intégrée de l'Océan : le projet Plankt'Eco.....	22
SE20 : Partage d'expériences des acteurs de l'Afrique l'Ouest sur les problématiques environnementales liées aux activités pétrolières et gazières en offshore	23
SE13 : Stratégie de conservation des tortues marines en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la gestion efficace et équitable des AMP	24
AT9 : Gestion communautaire de la biodiversité.....	25
SE25 : Évolution du Système national d'Aires protégées de la Guinée-Bissau en route vers le 30 x 30	26
SE15 : Atelier de restitution et de partage du Projet RESILAO : les appels à projets (APP) en Afrique de l'Ouest. Comment mutualiser les capacités régionales.....	26
SE11 : Développement d'outil digital, une clé pour l'autofinancement de la conservation.....	27
SE24 : Omati ominhō – Une contribution de la Guinée-Bissau au monde (Proposition à la liste du Patrimoine mondial)	28
AT12 : Transparence dans la pêche et lutte contre la pêche INN.....	29
AT5 : Outils et mécanismes de conservation/gestion environnementale.....	30
ES1 : Table ronde des bailleurs de la conservation en Afrique de l'Ouest	31
SE9 : Partage des expériences et des résultats du projet de survie des tortues marines en Afrique de l'Ouest.....	31
SE18 : La mise en œuvre du plan d'action de la Convention d'Abidjan pour le développement durable des zones marines et côtières	32
AT10 : Mobilisation des acteurs pour la protection des zones marines et côtières	33
SE27 : Journée de la mangrove	34

<i>SE21 : Enjeux, défis et opportunités des directives de la politique africaine en matière de pêche INN</i>	37
<i>SE19 : Le Cégep de la Gaspésie et des Iles à l'international : un modèle d'intervention pour une adaptation durable aux problématiques locales</i>	38
<i>SE14 : Comprendre et traiter les prises accessoires d'espèces vulnérables dans les pêcheries d'Afrique de l'Ouest</i>	39
<i>AT2 : Pollutions et menaces sur la biodiversité marine</i>	40
<i>SE31 : Défendre les pêcheurs artisans contre la surpêche industrielle</i>	42
<i>SE17 : Vers un Protocole additionnel à la Convention d'Abidjan relatif aux AMP</i>	42
<i>SE5 : Défis de l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest : perspectives de la société civile et des médias</i>	43
<i>AT8 : Pêche durable</i>	44
<i>AT4 : Amélioration des connaissances et de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité</i>	44
<i>AT6 : Sciences au service de la gestion et la gouvernance des zones marines côtières</i>	45
<i>SE12 : Instruments juridiques et politiques pour la résilience côtière</i>	46
<i>SE6 : Stratégies collaboratives contre l'érosion côtière</i>	48
<i>SE22 : Partage d'expériences des acteurs du PAZHOC sur la conservation durable des zones humides et oiseaux côtiers</i>	48
<i>SE26 : MARAFRICA – un réseau de surveillance, d'intégration et d'évaluation des données sur la biodiversité marine le long de la côte ouest de l'Afrique pour prédire et atténuer les changements climatiques</i>	49
<i>SE23 : La gestion durable des territoires sensibles eu changement climatique en Guinée Bissau ... Réunion du collège de la recherche</i>	51
JOURNÉE 4 – VENDREDI 26 AVRIL 2024	51
	52
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU FORUM	52
ANNEXES	70
LISTE DES PARTICIPANTS	70
DISCOURS DE BIENVENUE DE DR. AHMED SENHOURY, DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PRCM	135
DÉCLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) DU LITTORAL AU FORUM MARIN ET CÔTIER	65
DÉCLARATION DE LA ONZIÈME ÉDITION DU FORUM CÔTIER ET MARIN	66
FORUM 2024 DE BISSAU – MOTION DE SOUTIEN ET DE REMERCIEMENTS	69
ALLOCUTION DE M. CHRISTOPHE DEGUENON, DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES EN EAU À LA COMMISSION DE L'UEMOA, À LA CLÔTURE DU FORUM	61
DISCOURS DE CLÔTURE DE M. MONSIEUR VIRIATO CASSAMA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE L'ACTION CLIMATIQUE DE LA GUINÉE-BISSAU	62

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AEP	Approche écosystémique des pêches
AGR	Activité génératrice de revenus
AMP	Aire marine protégée
APAC	Aire du Patrimoine Autochtone Communautaire
APP	Appel à projets
APPEL	Alliance des Parlementaires et Élus locaux du littoral ouest-africain
AT	Atelier technique
BBNJ	Traité international sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
BDD	Base de données
BGF	Biodiversité Gaz et Pétrole
BIOPAMA	Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées
BM	Banque mondiale
BV	Blue Ventures
CAOPA	Confédération africaine de la Pêche artisanale
CCLME	Grands Écosystèmes marins des Canaries
CDN	Contribution nationale déterminée
COBIA	Projet Gestion des impacts pétroliers et gaziers en off-shore en Afrique de l'Ouest
COP	Conférence des parties
CRODT	Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye
CSE	Centre de Suivi écologique
CSRP	Commission Sous Régionale des Pêches
EdAMP	État des Aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest
EREPCOI	Évaluation de risques éco-toxicologiques de produits chimiques pétro-gaziers offshore sur une microalgue et un amphipode natif des écosystèmes côtiers du Sénégal
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFEM	Fonds français pour l'Environnement mondial
FiTI	Initiative pour la Transparence des Pêches
FMB	Fondation de Maio pour la Biodiversité
FOMACO	Forum marin et côtier
GEF/FEM	Fonds mondial pour l'environnement
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
IBAP	Institut de Biodiversité et des Aires Protégées
IMPAC 6	Sixième édition du Congrès mondial des aires marines protégées
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
INN	(Pêche) illicite, non règlementée, non déclarée
MOOC	Massive open online course
OBAPAO	Observatoire pour la Biodiversité et les Aires protégées en Afrique de l'Ouest
ODD	Objectif de Développement
ONG	Organisation Non gouvernementale
ORLAO	Observatoire régional du Littoral ouest-africain

PNBA	Parc national du Banc d'Arguin
PRCM	Partenariat régional pour la conservation de la zone marine et côtière
PTF	Partenaire technique et financier
OSC	Organisation de la Société civile
OSPAR	Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord-Est
PLACC	Plan local d'Adaptation au Changement climatique
PLANTA	Plateforme nationale sur les paysages de la mangrove
PPI	Programme de petites initiatives
PRISE	Projet régional pour la réduction des impacts des infrastructures côtières sur les écosystèmes d'Afrique de l'Ouest
RAMPAO	Réseau régional des Aires marines protégées en Afrique de l'Ouest
RBTD	Réserve de Biosphère Transfrontière du Delta du Fleuve Sénégal
REDD	Projet Déforestation évitée au niveau communautaire
RNA	Régénération naturelle assistée
REPAO	Partenariat régional pour la Conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest
RESALO	Réseau régional d'Alerte précoce ouest-africain
RESILAO	Résilience du Littoral en Afrique de l'Ouest
RNA	Régénération naturelle assistée
R/V	Navire de recherche (<i>Research Vessel</i> en anglais)
SD	Solution douce
SE	Side-event
SfN	Solution fondée sur la nature
SNAP	Système national d'Aires protégées
TBT	Coalition pour la transformation du chalutage de fond
TdB	Tableau de bord
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UICN	Union mondiale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
WACA ResIP	Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest
WASTCON	Réseau de conservation des tortues de mer d'Afrique de l'Ouest (<i>West African Sea Turtle Conservation Network, en anglais</i>)
WCF	Forum mondial des zones côtières
WDPA	Base de données mondiale sur les Aires Protégées ou <i>World Data Base on Protected Areas, en anglais</i> ,
ZEE	Zone économique exclusive



INTRODUCTION

La onzième édition du Forum marin et côtier (FOMACO) du Partenariat régional pour la Conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) s'est tenue du 22 au 26 avril 2024 à Bissau en Guinée-Bissau. Les travaux de cette onzième édition du Forum ont été ouverts par Son Excellence **Monsieur Umaro Sissoco Embaló**, président de la République de Guinée-Bissau.

Lancé en 2004, le Forum côtier et marin est une initiative du PRCM qui constitue une rencontre exceptionnelle de partage entre les acteurs de haut niveau œuvrant dans le domaine de la conservation. Le Forum représente une opportunité unique pour les organisations de partager leurs expériences tirées de leurs projets et par la même occasion de renforcer leurs liens avec d'autres partenaires. Cet important événement réunit différentes catégories d'acteurs de la zone côtière et marine que sont les représentants des gouvernements des pays de la sous-région, les institutions intergouvernementales régionales et internationales, les parlementaires, la communauté scientifique, les organisations socioprofessionnelles, la société civile engagée dans le domaine de l'environnement, les opérateurs du secteur privé (pêche, tourisme, hydrocarbures) ainsi que les partenaires techniques et financiers.

La présente onzième édition a été coorganisée avec les partenaires tels que le ministère de l'Environnement et de la Biodiversité de la Guinée-Bissau, de l'Institut de Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), de la Banque mondiale à travers WACA (Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest). Elle a mobilisé près de 430 participants venus de la région et du monde qui ont eu l'occasion, au cours de quatre journées, de s'informer, de discuter et d'enrichir leurs connaissances sur les enjeux et défis de la conservation, de la résilience, du développement durable et des impacts des changements globaux sur le littoral ouest-africain.

Le programme a été articulé autour de quatre (4) plénières et d'activités parallèles sous forme de trente-et-un (31) Side-events (SE), onze (11) Ateliers techniques (AT) et quatorze (14) expositions portant sur des résultats issus des initiatives et projets dans la sous-région. Ces différentes rencontres ont été marquées par de larges échanges sur les défis communs émergents et les orientations stratégiques en matière de conservation et de gestion de la zone côtière et marine. Un accent particulier a été mis sur les menaces récurrentes liées à la pression excessive sur les ressources halieutiques, aux constructions anarchiques d'infrastructures côtières, à l'expansion de l'industrie pétrolière et gazière, au développement des usines de farine et d'huile de poisson impactant négativement les communautés côtières, aux éventuelles marées noires et à la pollution par le plastique. Les menaces d'origine anthropique font peser sur les mangroves, la santé de l'environnement et compromettent le développement de la pêche et du tourisme. Par ailleurs, la zone côtière et marine ouest-africaine et les communautés qui en dépendent sont directement affectées par les impacts du changement climatique (inondations, changements de distribution des espèces, paupérisation, etc.).

La Déclaration de Bissau qui émane de ce onzième Forum marin et côtier régional fait ressortir des engagements forts pris par les différents partenaires pour sauvegarder l'intérêt stratégique de la zone côtière et marine ouest-africaine et son importance pour les communautés côtières, les économies nationales et locales.

JOURNÉE 1 – MARDI, 23 AVRIL 2024



Le Président de la République ouvrant les travaux de la onzième édition du Forum

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la onzième édition du Forum régional côtier et marin s'est tenue dans l'auditorium de l'hôtel Dunia. L'événement a été présidé par Son **Excellence Umaro Sissoko EMBALÓ**, Président de la République de Guinée-Bissau, en présence des membres du Gouvernement, des corps diplomatiques, de représentants des organisations régionales et internationales, de bailleurs de fonds et de journalistes. La cérémonie a été marquée par les allocutions diverses parmi lesquelles celle du Président et du Directeur Exécutif du PRCM.

Le Président EMBALÓ a prononcé le discours d'ouverture officiel du Forum en invitant les États côtiers africains à agir de manière concertée pour protéger et gérer durablement leurs ressources marines et côtières.

Dans son allocution de bienvenue, **Dr. Ahmed SENHOURY**, Directeur Exécutif du PRCM, a remercié les autorités de la Guinée-Bissau, d'avoir accepté d'abriter cette onzième édition du Forum. Il a salué les efforts des pays de la sous-région, engagés depuis plus de 30 ans dans la conservation. Il a cité en exemple la Guinée-Bissau, dont le système national des aires protégées continue de croître. Il s'est réjoui de la présence du Président de la République qu'il a invité à plaider auprès de ses homologues, les Chefs d'État de la sous-région, afin de sensibiliser à l'importance stratégique de la zone côtière et marine. Il a souligné l'urgence de renforcer les capacités de résilience de l'environnement côtier et des populations qui en dépendent, tant pour la sécurité alimentaire que pour le développement.

La cérémonie a également été marquée par une prestation artistique illustrant les conséquences néfastes des activités humaines sur la biodiversité.

Les travaux ont démarré dans les différentes sessions programmées (plénières, ateliers techniques et événements spéciaux) après l'ouverture officielle du Forum et la visite des stands d'exposition.

Plénière – Table ronde : Quel modèle de développement durable souhaiterions nous avoir pour la zone marine et côtière ouest africaine ?

La table ronde modérée par Mme **Charlotte KARIBUHOYE** a réuni Son Excellence M. **Viriato CASSAMA**, ministre de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'Action climatique de la Guinée Bissau ; **M. Abdel Aziz DAHI**, Président du Fonds Fiduciaire du BACOMAB et ex-ministre des Pêches de la Mauritanie ; M. **Gaoussou GAYE**, Président de la Confédération Africaine de la Pêche Artisanale (CAOPA) et **M. Peter KRISTENSEN**, Spécialiste principal de l'environnement à la Banque Mondiale.

Après une brève introduction sur le rôle, les traités et les initiatives de la conservation des océans, la modératrice a invité ses panélistes à échanger sur cette première série de questions :

- Les dynamiques et l'évolution de la conservation
- L'évaluation des principaux facteurs qui impactent sur la durabilité de la pêche et de la biodiversité dans le contexte du changement climatique
- Les principaux défis et menaces du secteur de la pêche artisanale
- Le développement durable face au changement climatique

Les points saillants peuvent être résumés comme suit :

- Contexte et problématique de la zone marine et côtière en Guinée Bissau avec 80 % de la population qui y vivent ; processus de création des AMP qui est en bonne voie démarche entreprise pour inscrire l'Archipel des Bijagòs en tant que Patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) ; gestion intégrée des zones côtières au cœur des préoccupations du Gouvernement.
- Position de l'Afrique par rapport à la question de l'équité et de la justice climatique avec notamment le principe pollueur payeur.
- Principaux facteurs qui impactent sur la durabilité de la pêche et de la biodiversité : surpêche, pollution marine, inexistence de politiques de pêche adéquates, existence de flottes industrielles étrangères, changement climatique et pollution plastique qui perturbent le cycle de production.
- Besoin d'une gestion holistique et participative des ressources pour une solution durable.
- Concurrence déloyale de la pêche illícite, non règlementée, non déclarée (INN), accords de pêche, sociétés mixtes, exploitation du pétrole et du gaz, manque d'infrastructures et d'équipements, faiblesse des cadres réglementaires et des décideurs, mauvaises pratiques de pêche et incertitudes du changement climatique constituent les principaux défis et menaces du secteur de la pêche artisanale ;
- Nécessité de réduire l'empreinte carbone et de s'adapter à la situation notamment avec une forte croissance démographique au niveau des zones côtières
- Référence a été faite au Projet WACA (Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest) qui fait la promotion des solutions douces et à l'observatoire régional du littoral piloté par le Centre de Suivi Écologique (CSE).

La seconde série de questions est relative aux initiatives réalisées et celles en cours et les pistes d'amélioration de la résilience côtière et des acteurs.

- La Guinée Bissau mène de nombreuses actions en matière de protection des zones marines et côtière, de lutte contre la pollution plastique et de l'exploitation du pétrole, sur la mise en place d'une politique de sauvegarde environnementale, de la création de la deuxième réserve de biosphère dans le complexe Cacheu, d'un Centre d'excellence pour la résilience côtière et l'économie bleue et de l'Atlas des politiques nationales et régionales.
- Le Projet le WACA+ qui sera mis en place d'ici 2025 permettra d'appuyer les pays sur la gestion de la pêche et l'aquaculture assurant la sécurité alimentaire mais

aussi de la GIZMC ou planification spatiale de l'économie bleue avec comme indicateurs « *blue food, blue job et blue ecosystem* ».

- Parmi les messages clés pour améliorer la résilience côtière, on peut citer le développement d'un système de gestion efficace et participatif (quotas de pêches, licences...), la lutte contre la pêche INN, la diversification des moyens d'existence des communautés de pêche (comme le développement durable de l'aquaculture), la lutte contre la pollution marine, la promotion d'une pêche responsable, l'intervention d'organisations professionnelles crédibles qui respectent les règles de gestion.

Les recommandations / engagements découlant de la table ronde peuvent être résumés comme suit :

- Respecter les engagements signés, se concerter et collaborer au niveau interinstitutionnel pour une gestion côtière intégrée et une bonne gouvernance des ressources ;
- Changer de paradigmes, de politique de développement pour s'adapter à tous les niveaux et penser à l'intégration des politiques de durabilité dans les budgets des politiques nationales et régionales ;
- Sensibiliser les pêcheurs sur l'impact des déchets plastiques en mer ;
- Mobiliser les financements à travers les budgets nationaux des pays en s'adossant sur les opportunités existantes (ports nationaux, l'association des ports ouest africains) pour renforcer l'autonomie financière des pêcheurs ;
- Utiliser l'économie bleue comme approche de développement en Afrique ;
- Mettre davantage à profit la zone côtière avec une bonne planification, une gouvernance transparente, le PRCM peut servir de tampon ;
- Reconnaître et prendre en compte des connaissances autochtones et les cultures de conservation ;
- Revitaliser les vallées fossiles, les lacs pour faire désengorger les océans.

Plénière – Conférence des leaders 1 : Les opportunités et les défis de la conservation de la zone marine et côtière ouest africaine

Avant les présentations, il a été procédé à une brève introduction sur la Convention d'Abidjan qui couvre 22 pays et s'étend sur 14.000 km de côte très riche avec une biodiversité exceptionnelle, une vitalité économique et une forte concentration de la population et des activités économiques. Les nombreux défis auxquels est confrontée la région ont été soulignés. Il s'agit notamment de la sécurité, de la piraterie, du trafic de produits illicites, de la pêche artisanale et industrielle, de la pollution aux déchets plastiques, des hydrocarbures et du changement climatique.

La première communication a porté sur le suivi intégré des voies de migrations des oiseaux. Les défis à relever portent sur les liens entre les populations et les oiseaux, fondés sur des perceptions et des croyances autochtones, la taille, le sexe, la date et le lieu, les conflits d'usage entre les activités humaines et les besoins des oiseaux ainsi que la qualité des données.

La seconde présentation a porté sur le thème **“Vers un littoral ouest-africain meilleur et plus résilient – avec l'aide des oiseaux”**. Des solutions ont été avancées pour atténuer les risques liés aux migrations des oiseaux entre le Canada et l’Afrique (actions anthropiques, pollution plastique, exploitation pétrolière) et qui affectent leurs habitats comme l’identification des sites critiques et l’amélioration de la gestion des activités.

La troisième communication faite en ligne a porté sur le thème **« Le développement gazier et pétrolier offshore : ami ou ennemi de la biodiversité dans le contexte d’une forte présence ? de la pêche industrielle »**. Elle a abordé l’impact de l’exploitation pétrolière et gazière sur les oiseaux, les poissons et la biodiversité.

Une dernière présentation sur le thème **« Éducation bleue et enjeux pour l’Afrique de l’Ouest »** a abordé les différents défis et les objectifs de la décennie de l’Océan des Nations Unies. Un plaidoyer sur l’éducation bleue auprès des enfants a été ainsi fait.

Un certain nombre de recommandations ont été formulées au cours des échanges :

- Créer un consortium avec toutes les parties prenantes pour suivre les espèces clés, sélectionner les meilleurs dispositifs et miser sur la qualité des données ;
- Utiliser de façon complémentaire les outils de suivi ;
- Convaincre les décideurs pour l’intégration de l’éducation bleue dans les programmes scolaires, sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques au niveau mondial ;
- Protéger les oiseaux migrateurs et continuer à partager cette passion sur les océans.

La fin de cette conférence des leaders a été marquée par un fort plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la ratification de la Convention sur les déchets plastiques.

Évènement spécial (ES2) : Lancement officiel du livre sur l’état des Aires marines protégées d’Afrique de l’Ouest

La décision de dresser un état des Aires marines protégées d’Afrique de l’Ouest (EdAMP) qui devrait être à l’avenir édité tous les 3 ans, a été prise par le RAMPPO lors du lancement de la deuxième phase du Programme BIOPAMA en Afrique de l’Ouest en 2019. Il s’agit d’un outil d’aide à la décision utile et opérationnel, qui veut répondre aux besoins de ses lecteurs de la zone mais également au-delà du RAMPPO. Il faut rappeler que le RAMPPO réunit aujourd’hui 8 pays (Bénin, Cabo Verde, Mauritanie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal et Sierra Leone) et que dans le cadre des efforts d’expansion du RAMPPO aux autres pays côtiers de la région, le Liberia, la Côte d’Ivoire, le Ghana, le Togo et le Nigéria ont également été pris en compte dans le présent ouvrage.

Le travail d’inventaire conduit dans le cadre de l’EdAMP recense 141 aires marines et côtières protégées, dont 86 sont des aires marines (avec au moins une petite partie marine), 55 sont côtières uniquement (sans partie marine, mais avec des intrusions d’eau salée permettant l’installation des mangroves) ; 125 sites ont été officiellement désignés (par décret ou arrêté) et ont donc un statut national et 16 n’ont pas de statut

national mais ont été désignés d'intérêt international (Ramsar), auxquelles s'ajoutent les 7 réserves de biosphère. Ces aires marines et côtières protégées couvrent 57.509 km² (60 233 avec la nouvelle AMP de Côte d'Ivoire), dont 16.625 km² de surface marine déclarée¹ (28 %). Ces données montrent l'importance de ces espaces dans la conservation et le développement des populations associées.

L'édition 2022 qui est une première fournit un regroupement de données et d'analyses, n'ayant jamais été rassemblées dans un seul ouvrage et traitent à la fois de la situation actuelle des AMP de la zone, mais également de problématiques communes à toutes les AMP du réseau sur leur gouvernance, leur gestion, leur financement, leurs usages dont la pêche durable, les menaces qui les concernent tant à très court termes comme la pollution, les projets d'industries extractives et pétrolières, comme à plus long terme comme le changement climatique.

Dans le but de présenter les principales conclusions aux décideurs, journalistes, bailleurs actuels et futurs, universitaires, organisations de la société civile et d'autres acteurs des secteurs de la conservation et du développement, l'UICN et le RAMPAO ont organisé un événement public avec la mise en place de deux panels regroupant des personnalités clés de l'élaboration du document, avec la coordinatrice régionale du programme BIOPAMA (Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées). Le premier panel, politique, a eu pour objectif de placer l'EdAMP dans son contexte géographique et stratégique et permettre aux différents acteurs étatiques et régionaux de parler de l'importance de cette publication dans le cadre des efforts pour atteindre les objectifs du cadre mondial pour la biodiversité en Afrique de l'Ouest. Le but du second panel, plus technique ; était de partager les différentes approches utilisées pour la réalisation de cette publication multi auteurs qui a réuni plus de 60 experts. Ils ont fait ressortir l'important travail de collecte de données qui a servi de base à de nombreuses analyses et recommandations. Ainsi l'objectif de l'EdAMP est de fournir des données fiables et pertinentes qui seront au cœur des décisions en matière de conservation marine dans la région. C'est pourquoi l'EdAMP se veut un document de travail auquel les praticiens vont se référer pour mettre en œuvre les stratégies de gestion et de gouvernance de leurs aires marines protégées.

Les principales recommandations/annonces qui ressortent des échanges sont les suivantes :

- L'EdAMP est un outil puissant qu'il convient d'exploiter pour la mise à jour des données nationales dans la Base de données mondiale sur les Aires Protégées (*World Data Base on Protected Areas – WDPA en anglais*), et par conséquent contribuer à mettre en lumière les efforts Ouest Africain pour l'atteinte des objectifs 30 x 30 ;
- Il y a une bonne appropriation de l'EdAMP dans les 13 pays concernés, mais il convient de renforcer la communication autour de cette publication afin de faciliter son utilisation ;

¹ Les surfaces marines ne sont pas systématiquement renseignées, seule la surface totale l'est.

- Une série de 6 webinaires seront organisés par le RAMP AO pour mieux présenter les chapitres de l'EdAMP et permettre aux intéressés d'échanger avec les auteurs
 - L'EdAMP est disponible en Français et en Anglais en téléchargement gratuit
- Français: <https://portals.iucn.org/library/node/51443>
English: <https://portals.iucn.org/library/node/51444>.

JOURNÉE 2 – MERCREDI, 24 AVRIL 2024

JOURNÉE CARBONE BLEU



Cette journée a été marquée par une **session plénière** et trois (3) **side-events (SE)** portant sur le Carbone bleu.

La **session plénière** (Conférence des Leaders 2) a permis de revoir l'importance du cadre des négociations internationales pour le climat et le financement des initiatives carbone bleu. Le Projet REDD (Déforestation évitée au niveau communautaire) en Guinée-Bissau a été présenté comme l'un des premiers projets carbones bleu en Afrique de l'Ouest.

Les projets, standards et méthodes qui couvrent les initiatives de carbone bleu en Afrique de l'Ouest ont été revus au cours du **SE1 (Carbone bleu – Normes, méthodes, recherche et science)**. Les résultats de quatre années de recherche sur les mangroves et sur les derniers développements de projets crédit carbone ont été présentés.

Le **SE2 (Carbone bleu – Progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de projets spécifiques relatifs au carbone bleu)** a montré que la collaboration rapprochée entre les pays, les développeurs et les investisseurs sécurise le développement et l'implémentation de projets et programmes spécifiques. Le focus est sur la restauration et la conservation des mangroves. Un exemple a été donné sur l'intégration du farming agroécologique.

La session relative au **SE3 (Carbone bleu – Préparation et politiques)** a abordé les prérequis politiques et institutionnels nécessaires pour protéger et restaurer les zones de carbone bleu.

Il ressort des discussions que la situation est différente d'un pays à autre. L'exemple de la Gambie a été remarqué et montre que le niveau national est réalisable. L'utilisation du cadre de préparation du carbone bleu a donné des résultats satisfaisants pour le Ghana. Les herbiers marins de la Mauritanie constituent un réservoir de carbone important, il y aurait des difficultés à établir le marché du carbone comme source financière motrice. Des investigations plus approfondies sur le besoin doivent être clarifiées en incluant d'autres flux financiers tels que la biodiversité.

Il a été noté que la thématique du carbone bleu est un sujet relativement nouveau. De nombreuses rencontres entre les participants et les pénalistes sont prévues après le forum pour approfondir les connaissances et partager les expériences entre le public et les animateurs.

L'approche de la Banque mondiale (BM) en matière de restauration et de conservation des mangroves nationales a été comprise et appréciée comme étant rentable et inclusive. La BM, en collaboration avec les autres partenaires, peut stimuler des progrès dans le cadre du carbone bleu en Afrique de l'Ouest, mais cela nécessitera d'avantage d'interactions bilatérales avec les pays ainsi qu'un renforcement des capacités.

Les recommandations suivantes ont été formulées au cours des échanges :

- Besoin de renforcer les capacités sur carbone bleu :
- Nécessité d'un soutien supplémentaire en matière de recherche, science, configuration nationale, intégrité sociale et compréhension des accords de Paris et de ce que cela implique pour le carbone bleu.
- Le marché volontaire du carbone est en cours de développement et nécessite des connaissances considérables pour s'engager de la bonne manière.

ACTIVITÉS PARALLÈLES

SE4 : Solutions douces et solutions fondées sur la nature, complémentarités et efficacité : les enseignements tirés des projets en cours dans la région ouest africaine

Les principaux thèmes développés et les points clés pour ce side-event sont les suivants :

- Les enseignements tirés des projets en cours dans la région ouest africaine en matière de solutions douces (SD) et solutions fondées sur la nature (SfN), complémentarités et efficacité :
- Présentations d'exemples de plusieurs types de SfN /SD (Typhavelles, Epis Maltais, restauration dunaire au Sesuvium, replantation de propagules dans les mangroves...)
- Présentation du Guide de la BM et de l'IUCN ainsi que des définitions et critères de ces concepts pour mieux les utiliser pour capter des fonds.

Les principaux engagements annoncés dans les interventions peuvent être résumés comme suit :

- Dans le contexte général de la conservation dans la région, les dynamiques SD / SfN sont déjà en place depuis quelques années, il s'agit dorénavant de booster la reconnaissance de ces solutions et de les incorporer dans les planifications locales / nationales / régionales, auprès des décideurs politiques et institutionnels.
- Face au retard dans l'application des principes dressés par l'IUCN et la BM dans la reconnaissance de ces concepts et leur utilisation, les projets doivent s'engager à reconnaître et utiliser ces concepts utiles à la captation de fonds notamment et à la planification d'une vision globale et internationale.

Les recommandations suivantes ont été formulées au cours des discussions :

- Mener un diagnostic environnemental et social profond préalable à la mise en place de ce type de solutions qui ont besoin de conditions spécifiques (Ex. Les Ganivelles/Épis sont des techniques qui recommandent un certain niveau de houle, etc.) ;
- Mettre en valeur une SfN quand elle fonctionne et surtout la répliquer ailleurs.
- Procéder à un suivi rapproché et axé sur le trait de côte de chaque initiative pour évaluer l'impact vis-à-vis du changement climatique ;
- Mener un travail d'enquête de perception pour comprendre les communautés et mieux les mobiliser pendant et après les projets ;
- Impliquer les communautés locales et renforcer leurs capacités à travers des formations par les pairs directement ;
- Mutualiser les retours d'expérience et maximiser le partage ;
- Éviter de réaliser des SfN là où des ouvrages destructifs sont présents. Il faut comprendre également que les solutions naturelles ne peuvent pas s'adapter à tout.

SE7 : Promouvoir un suivi et une meilleure connaissance des dynamiques littorales en Afrique de l'Ouest

Le side-event a été coorganisé par l'UICN, WACA/BAR & l'UEMOA. Il a permis de développer les principaux thèmes suivants :

- Bilan de plus d'une décennie de production de données et de connaissances de qualité actualisées sur l'évolution des risques (aléas et enjeux) côtiers en Afrique de l'Ouest.

- Les mécanismes de renforcement de la connaissance scientifique et technique, à travers : i) le renforcement des dispositifs de mesure et de suivi des états de mer (houlographes et marégraphes) ; ii) la mise à jour régulière du Schéma directeur du littoral ouest africain (SDLAO) ; iii) l'identification et suivi d'indicateurs à différentes échelles (locales, nationales et régionales) ; iv) la mise en place d'une plateforme de diffusion et de partage des données ; et, v) la fédération de l'ensemble des dispositifs d'alerte précoce existante vers un Réseau régional d'Alerte précoce ouest-africain (RESALOA).
- Le suivi des indicateurs de risques côtiers aux échelles régionales et nationales pour l'aide à la prise de décision et la production d'alerte.
- L'importance de l'approche multi acteurs développée dans la cadre du Programme WACA.
- L'importance du renforcement de capacités des équipes dans les pays et des mécanismes d'observation durables au niveau national.
- La nécessité de mettre en place des observatoires nationaux dans les différents pays du projet WACA ResIP 1 et 2.
- La mission principale des observatoires nationaux et leur lien avec l'observatoire régional.
- Les manquements notés dans les dispositifs de production de données et de connaissances dans les pays de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA) comme l'insuffisance des infrastructures et des équipements, la dispersion de l'information, l'absence de référentiel, les rétentions de données, l'absence de synergie entre les différentes structures intervenant sur le littoral, etc.
- L'état d'avancement de la mise en place de observatoires nationaux : Sénégal et Togo.

Les discussions ont porté essentiellement sur i) les difficultés enregistrées dans la mise en œuvre des observatoires nationaux, ii) la communication autour des observatoires, iii) la durabilité du financement des observatoires nationaux et régionaux et, iv) la nécessité d'élaborer des protocoles harmonisés pour le suivi des indicateurs de risques côtiers au niveau national.

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Multiplier les ateliers de renforcements de capacités des équipes pays sur la production de données et connaissances harmonisées sur le littoral et leur suivi de façon durable.
- Élaborer des guides pratiques de suivi des indicateurs de risques côtiers en Afrique de l'Ouest.
- Mettre en place une Task force pour la définition de feuilles de route techniques et scientifiques en appui à la mise en œuvre des observatoires.
- Trouver des moyens de synergie entre les différents Observatoires régionaux existants dans la zone, notamment, l'Observatoire pour la Biodiversité et les Aires protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO) et le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) pour la prise de décisions.

- Impliquer l'ensemble des parties prenantes clés, intervenant sur le littoral, dans tout le processus de mise en place des observatoires nationaux, et même dans la phase d'opérationnalisation.
- Bien identifier dans les études de faisabilité, le rôle et la responsabilité de chaque structure clé au sein des observatoires nationaux : sur la production de données et de connaissances, le portage institutionnel, etc.
- Accélérer la signature de la charte de partage des données et connaissances par l'UEMOA individuellement par chaque pays de l'ORLOA.

SE10 : Combattre la prolifération des industries de transformation de farine et d'huile de poisson en Afrique de l'Ouest



Ce side-event, organisé par le RAMP AO, s'inscrit dans le cadre du projet « Notre poisson ». Il avait pour objectif principal de sensibiliser et de mobiliser les acteurs régionaux et internationaux sur les défis et enjeux associés à cette industrie. L'accent a été mis sur la promotion d'une gestion durable des stocks de

poissons pélagiques, l'amélioration de la chaîne de valeur, la contribution à la sécurité alimentaire régionale, et la protection des écosystèmes marins.

Un moment fort de cette rencontre a été la projection d'un documentaire sur les impacts de ces industries, suivi par la présentation du rapport d'étude du RAMP AO sur les impacts socioéconomiques de l'industrie en question en Afrique de l'Ouest. Le rapport qui est disponible en versions anglaise et française sur le site web du RAMP AO, souligne que les changements dans l'industrie avaient des répercussions variées sur l'économie locale, entraînant une augmentation des revenus pour certains, mais exacerbant la concurrence pour les ressources halieutiques. Ce qui a affecté négativement les moyens d'existence des communautés locales. Le rapport a conclu sur la nécessité de mettre en place des mesures régulatrices pour atténuer les impacts environnementaux et sociaux négatifs, tout en proposant des recommandations pour une gestion plus durable de l'industrie. Cette évolution et les impacts qui en découlent reflètent l'importance cruciale de l'industrie pour les économies locales, tout en mettant en évidence la nécessité d'une régulation appropriée pour protéger les ressources et les communautés affectées.

Les autres thématiques développées ont porté sur :

- L'ébauche du Plan d'harmonisation des mesures de gestion des poissons pélagiques au Sénégal, en Mauritanie et Gambie, avec notamment la proposition d'ajustements dans les mesures de gestion de la pêche (taille des engins et périodes de repos biologique) ;
- L'appétit vorace pour l'huile et la farine de poisson d'Afrique de l'Ouest de l'aquaculture industrielle en Europe, avec un accent particulier sur la nécessité de politiques harmonisées et de meilleures pratiques industrielles pour protéger l'écosystème marin tout en soutenant le développement économique durable ;
- Les impacts des usines de farine et d'huile de poisson : le cas de Barna à Kayar. Le fort engagement communautaire contre les effets délétères de l'industrie sur l'environnement et la société locale devrait à terme aboutir à la fermeture définitive de l'usine.

Les discussions entre experts, pêcheurs, membres d'organisations non gouvernementales (ONG) et décideurs politiques ont mis en évidence les défis posés par la croissance de la production de farine et d'huile de poisson en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie. Ces échanges ont révélé plusieurs problématiques urgentes dont la diminution des stocks de poissons pélagiques, la menace sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés locales, notamment des femmes transformatrices qui dépendent de ces ressources pour leur activité économique. Les participants ont souligné l'importance de protéger ces groupes vulnérables.

Face à ces enjeux, il a été largement convenu de la nécessité d'adopter des mesures réglementaires plus strictes et de renforcer la coopération régionale pour gérer cette industrie de manière durable. L'interdiction formelle de transformer du poisson frais, l'interdiction d'implantation de nouvelles industries, et la promotion de pratiques durables ont été préconisées comme solutions prioritaires.

AT7 : Solutions de préservation de la biodiversité

Les quatre thèmes développés au cours de cet atelier ont porté sur : i) appuyer la gestion et la restauration des zones côtières dans le monde entier – mise à jour du Forum mondial des zones côtières (WCF) ; ii) le Plan de gestion intégrée de la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagos ; iii) la conservation de l'écosystème des Niayes pour la résilience et la réduction des risques côtiers ; iv) un exemple d'initiative transfrontière de protection et de restauration dans une perspective de durabilité : le plan de gestion de la Réserve de Biosphère du Delta du fleuve Sénégal.

Suite aux présentations, plusieurs sujets clés ont été abordés lors des discussions :

- **La mise en place des Comités scientifiques** pour soutenir les différents pays dans la gouvernance de leurs ressources naturelles, et qui jouent un rôle crucial dans l'orientation des politiques environnementales et la prise de décisions éclairées.

- **La mobilisation des ressources financières** pour assurer la durabilité des initiatives environnementales (gérer l'après-accompagnement et garantir la continuité des efforts de conservation).
- **La protection et la valorisation de la zone des Niayes**, notamment dans la perspective de la création de la biosphère du Cabo-Verde, zone d'une importance capitale pour la biodiversité et offrant de nombreux services écosystémiques.
- **L'inscription de la Réserve sur la liste du patrimoine mondial** visant à reconnaître l'importance internationale de la Réserve et à renforcer sa protection.
- **Les garanties** offertes par le Sénégal et la Mauritanie **pour la protection de la Réserve de Biosphère Transfrontière du Delta du Fleuve Sénégal (RBTDS)** dans le contexte de l'exploitation des ressources pétro-gazières du GTA.
- **La sensibilisation des communautés locales** pour une meilleure appropriation des plans de gestion en vue de garantir leur engagement et leur participation active dans les efforts de conservation.
- **L'implication des Organisations de la Société civile (OSC)** pour assurer un suivi efficace et une mise en œuvre réussie des plans de gestion.

Ces discussions ont mis en évidence l'importance d'une approche collaborative et intégrée pour la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. La société civile a été appelée à faire preuve de plus de vigilance pour favoriser une gouvernance vertueuse qui profitera à la fois à la conservation de la nature et aux communautés locales.

AT3 : Pratiques et initiatives de conservation de la faune aquatique et des Aires marines protégées (AMP)

Quatre thématiques ont été développées au cours de cet atelier :

- Le Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ) : conservation et utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale – pertinence et opportunités pour l'Afrique de l'Ouest
- Le Projet de recherche et de conservation des élasmobranches du Cabo Verde
- Mettre fin au déclin du dauphin à bosse de l'Atlantique, une espèce en danger critique d'extinction grâce à une collaboration et des actions régionales
- La conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique : synergie entre connaissances scientifiques et données d'enquête sociale pour une préservation durable.

Le PRCM s'est engagé à faire le plaidoyer pour appuyer les pays d'Afrique de l'Ouest à signer et ratifier le Traité international sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, en haute mer (connu sous le sigle anglais BBNJ) pour en bénéficier. Les autres engagements issus des interventions et des discussions consistent à renforcer la recherche scientifique et développer la collecte de données, créer des AMP pour protéger les dauphins et mieux connaître pour mieux protéger.

SE16 : Porter une vision intégrée de l'Océan : le projet Plankt'Eco

Les présentations ont porté sur i) le soutien du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) au projet Plankt'Eco et son intégration dans la stratégie globale du FFEM ; ii) l'historique du premier projet Tara x FFEM ; iii) les outils d'aide à la décision développés dans le cadre du projet Plankt'Eco ; iv) les cadres globaux auxquels peuvent contribuer ces outils ; v) la contribution du projet aux stratégies nationales ; et vi) l'implantation d'une plateforme d'imagerie en Afrique de l'Ouest.

Cinq principaux engagements ont été annoncés dans les interventions :

- Ouverture d'une plateforme d'équipements d'imagerie du plancton à Dakar avec un dispositif de formation des techniciens des laboratoires et institutions sénégalais (prévue en automne 2024) ;
- Consolidation d'une méthodologie d'identification de zones d'intérêt planctoniques d'ici fin 2026 qui sera porté auprès des décideurs ;
- Consolidation d'un modèle écosystémiques des pêches d'ici fin 2026 qui sera porté auprès des décideurs ;
- Aide à l'identification de zones d'intérêt hybride et en haute-mer ;
- Sensibilisation auprès du jeune public sur l'importance des écosystèmes planctoniques pour la gestion et la préservation de la biodiversité.

À l'issue des échanges les recommandations suivantes ont été formulées :

- Inclure le plancton – base des écosystèmes marins – dans nos outils d'aide à la décision, besoin d'installer une capacité technique locale d'acquisition et d'analyse de données sur le plancton (compétences et transfert de technologies)
- Favoriser une approche écosystémique de l'Océan, considérer l'Océan comme un tout interconnecté
- Penser et appliquer le concept d'une seule et même santé, celle de la nature et de l'humanité
- Décliner les cadres internationaux à l'échelle locale : 30x30 de la Convention sur la Biodiversité biologique (CBD), Objectif de Développement durable n° 14 (ODD14) et BBNJ (ratification)
- Adopter une approche partenariale et concertée de la conservation de l'Océan à l'échelle régionale afin d'adopter des stratégies de conservation à l'échelle des écosystèmes
- Saisir l'accueil d'IMPAC6 comme une opportunité de partenariat et de renforcement de capacités pour l'Afrique de l'Ouest.

SE20 : Partage d'expériences des acteurs de l'Afrique l'Ouest sur les problématiques environnementales liées aux activités pétrolières et gazières en offshore

Les principaux thèmes développés et les points clés au cours de ce side-event sont les suivants :

- Retour sur les principaux résultats du Projet Gestion des impacts pétroliers et gaziers en off-shore en Afrique de l'Ouest (COBIA) (Phase I & II) : renforcement du partenariat ; amélioration des connaissances et des capacités pour une mobilisation citoyenne ; renforcement du système d'information et de suivi des pollutions ; développement de plans d'interventions d'urgence nationaux ; renforcement et mise en œuvre de la réglementation (protocole additionnel). Les leçons apprises soulignent l'importance de la collaboration régionale et de la formation continue, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités techniques et financières. Les recommandations incluent la poursuite des efforts de collaboration, le renforcement des capacités de suivi environnemental, et l'implication continue des institutions nationales pour la ratification et la domestication des protocoles additionnels.
- La conservation des écosystèmes marins et côtiers de l'Afrique de l'Ouest face aux défis de l'exploitation gazière et pétrolière. Des sites protégés nationaux et internationaux, ainsi que des zones écologiquement importantes, sont menacés par les activités liées à l'industrie pétrolière et gazière offshore, présentant des risques environnementaux majeurs tels que la pollution sonore et lumineuse, les déversements d'hydrocarbures et les impacts sur la biodiversité marine. Les secteurs de la pêche, du tourisme, de l'agriculture et de la production de sel sont particulièrement vulnérables aux effets négatifs de cette industrie.
- Système de suivi du milieu marin et côtier : développement d'outils clés d'aide à la décision pour la gestion environnementale. En Mauritanie où la pêche constitue un secteur stratégique pour l'économie, a été lancé le Programme BGP (Biodiversité Gaz et Pétrole) pour concilier la conservation environnementale avec le développement du secteur des hydrocarbures. Un système de suivi de la qualité du milieu marin et côtier incluant des analyses chimiques pour détecter les traces de métaux et polluants organiques persistants, et des tests écotoxicologiques comme le test microtox et embryo-larvaire, a été mis en place. Des campagnes de recherche suivent la mégafaune et l'avifaune. Le suivi porte également sur les échouages des cétacés et tortues le long du littoral, les impacts des activités sismiques sont suivis avec des observateurs de mammifères marins pour minimiser les perturbations acoustiques.
- Soutien du GI WACAF et du PRCM à la Guinée-Bissau pour l'élaboration du Plan National d'Intervention. Cette initiative qui a été lancée en 2006 vise à renforcer les capacités des 22 pays partenaires à se préparer et à lutter contre les déversements d'hydrocarbures pour protéger l'environnement marin et côtier.

Les activités comprennent des ateliers, des formations, des exercices, des conférences régionales et une assistance technique. Par ailleurs, la collaboration régionale entre le PRCM et le GI WACAF inclut un MOOC sur la gestion environnementale des activités pétrolières et gazières en offshore, ainsi que des partenariats techniques et de co-financement pour l'élaboration du PNIU en Guinée-Bissau (2022-2023) et en Gambie (2023-2024).

- Évaluation de risques éco-toxicologiques de produits chimiques pétro-gaziers offshore sur une microalgue et un amphipode natif des écosystèmes côtiers du Sénégal (EREPCO1). Ce projet vise à produire des données de toxicité pouvant contribuer à une meilleure gestion des produits chimiques pétro-gaziers offshore au Sénégal voire, dans la zone de la Convention d'Abidjan. Il comprend l'étude des risques de dispersants et d'autres produits chimiques sur des microalgues et des amphipodes, la rédaction de protocoles d'essai inspirés des normes internationales, ainsi que la capacitation des gestionnaires des produits chimiques et ceux du Groupe de travail interministériel sur les procédures d'évaluation de risques éco-toxicologiques / écologiques liés à l'utilisation des produits chimiques PGO prioritaires et sur la dérivation des normes de qualité environnementale à partir des données d'écotoxicité, l'isolement des espèces, les cultures en laboratoire et des essais de toxicité préliminaires.

Les acteurs du COBIA se sont engagés à poursuivre le développement de la phase 3 du COBIA et le fusionner avec le Projet régional pour la réduction des impacts des infrastructures côtières sur les écosystèmes d'Afrique de l'Ouest (PRISE) puisqu'il s'agit dans les 2 cas d'impacts d'infrastructures côtières.

SE13 : Stratégie de conservation des tortues marines en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la gestion efficace et équitable des AMP

Ce side-event a enregistré les trois communications suivantes : i) le réseau WASTCON (West African Sea Turtle Conservation Network ou Réseau de conservation des tortues de mer d'Afrique de l'Ouest), ses membres, ses objectifs, ses défis ; ii) une initiative de conservation des tortues avec l'appui de la subvention Petits Projets du RAMPAO ; et iii) la stratégie de conservation des tortues marines en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les discussions entre panélistes et participants ont débouché sur les conclusions suivantes :

- Plusieurs efforts sont consentis pour la conservation des tortues marines en Guinée Bissau, puis en Côte d'Ivoire avec les ONG spécialisées dans le domaine ;
- L'importance et l'urgence de travailler à l'appropriation de la stratégie par les États et l'ensemble des acteurs évoluant dans les pays de la région ;
- La nécessité d'intégrer la mise en place d'un dispositif de suivi de la dynamique des populations des tortues marines dans les deux régions afin de mieux connaître leur État de conservation au niveau régional ;
- Le renforcement de l'efficacité de gestion et l'extension du réseau des AMP est une solution pour la conservation des tortues marines ;

- L'importance de prioriser la sensibilisation et l'engagement des communautés côtières et en particulier les pêcheurs dans les efforts de conservation des tortues marines.

AT9 : Gestion communautaire de la biodiversité

Les thèmes de session sont relatifs à la conservation en zone marine et côtière, le premier et le second font référence à la mise en place d'AMP, d'Aires du Patrimoine Autochtone Communautaire (APAC) et à la protection d'un parc marin au Cameroun. Le troisième concerne une initiative d'élaboration d'un plan local d'adaptation au changement climatique à Saint-Louis du Sénégal. Tandis que le quatrième est une expérience à l'île de Maio au Cabo Verde dans la biosphère mondiale érigée par la Communauté internationale.

Les principaux engagements annoncés dans les interventions peuvent être déclinés comme suit :

- Les populations ciblées ont une dépendance exclusive vis-à-vis de leurs ressources naturelles. Elles ne font aucunement allusion à la forte pression exercée. Ce qui justifie les interventions des différentes OSC et/ou institutions. Dans chaque pays, le site visé présente des conditions édaphiques, environnementales, économiques et culturelles propices. Des enjeux qui font que la pression monte crescendo sous l'effet du changement climatique. Du coup, on assiste à des répercussions négatives sur l'environnement, la faune et la flore.
- Conscientes des menaces, les OSC des pays s'engagent à intervenir pour la protection et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité. Il s'agit de réduire la pression sur la ressource et de contribuer à la restauration des milieux marins et côtiers. L'accès aux ressources nécessite pour eux l'instauration de mesures contingentées par l'érection d'AMP et d'APAC. La première expérience menée au Cameroun met le focus sur le "**Produit poisson**" ou la "**Ressource**", les "**Habitats de Poisson**" pour une meilleure gestion de l'océan. Les zones d'habitats ciblées sont les mangroves, la zone d'upwelling, les récifs coralliens et les herbiers marins. La seconde expérience dans ce même pays cible la protection du parc marin de MANYANGE NA ELOMBO CAMPO, zone très convoitée par la diversité et l'abondance de ses ressources. Au Cabo Verde dans la réserve mondiale de biosphère de l'archipel, la Fondation de Maio pour la Biodiversité (FMB) met en œuvre un programme de sensibilisation en direction des communautés pour réduire la forte pression sur la pêche et certaines espèces en voie de disparition. Dans la région de Saint Louis au Sénégal, la pression sur la pêche a amené le CSE à élaborer un Plan local d'adaptation au changement climatique (PLACC) pour réglementer le secteur de la pêche. Ce guide élaboré avec les parties prenantes est un outil de régulation qui contribue à la résilience des populations.

Les principales recommandations qui ont découlé de cette session sont de renforcer la communication et de mettre à disposition des communautés de ressources financières conséquentes pour la reconversion. La concertation et le dialogue avec les acteurs à la base doivent être privilégiés avant toute initiative. Un diagnostic approprié doit être

réalisé pour mieux comprendre les acteurs et pour une entière prise en compte des réalités socioculturelles afin d'éviter les mesures inappropriées pour le changement.

SE25 : Évolution du Système national d'Aires protégées de la Guinée-Bissau en route vers le 30 x 30

L'objectif général du Side Event est de présenter et de discuter des efforts déployés par la Guinée-Bissau pour consolider le Système national d'Aires protégées (SNAP) et d'échanger des expériences avec d'autres pays de la sous-région.

La session s'est déroulée sous la forme de présentations et de débats :

- Projection d'un documentaire sur le SNAP de la Guinée-Bissau et la conservation de la biodiversité
- Présentation de l'Évolution du système national d'aires protégées de la Guinée-Bissau vers le 30 x 30.
- Présenter la philosophie qui a orienté la création du SNAP, basé sur l'intégration de nouveaux modèles de gestion ainsi que sur la consolidation des actions de conservation. Et sur la base de la cartographie montrer l'évolution du SNAP et les perspectives.

Les principaux engagements (recommandations) annoncés dans les interventions et les discussions qui ont suivi, peuvent être résumés comme suit :

1. Appuyer la Guinée-Bissau dans la promotion du Dossier de candidature des Bijagós au Site de Patrimoine Mondiale ce qui va consolider les efforts de conservation de la Biodiversité globalement menacée et de création et gestion des aires protégées ; Cette reconnaissance va étendre la superficie des Aires Protégées avec la création d'un corridor de connectivité ;
2. Renforcer les actions pour la création du sanctuaire d'Unhocomo et Unhocomozinho dans le cadre du Projet Blue Bijagós ;
3. Recherche de financement pour soumettre le dossier de reconnaissance de la Reserve de Biosphère de Cacheu-Jeta-Pecixe ;
4. Entamer les contacts avec les pays voisins, Sénégal et Guinée, pour renforcer les perspectives transfrontalières basées sur la connectivité écologique et le développement humain, à travers le projet NaturAfrica ;
5. Appui à la consolidation de la gestion du SNAP, à travers l'identification de nouveaux partenaires techniques et financiers.

SE15 : Atelier de restitution et de partage du Projet RESILAO : les appels à projets (APP) en Afrique de l'Ouest. Comment mutualiser les capacités régionales

Au cours de cet atelier, ont été présentés les résultats de l'Appel à projets (APP) RESILAO en 2023, les conclusions de l'étude de capitalisation sur les APP régionaux et la Plateforme RESILAO ainsi que sa base de données (BDD).

Les discussions ont fait état d'une réelle difficulté à faire pérenniser les financements pour faire vivre les projets financés après la fin de leur contrat. Des critiques ont été faites également sur le format APP et la lourdeur organisationnelle qu'ils peuvent engendrer face aux résultats.

Il a été fortement recommandé aux organisateurs d'APP plus de flexibilité dans la mise à disposition des fonds pour éviter de créer du retard dans les activités de projets. De même que pour le suivi-évaluation, il est préférable de peu de reporting mais des reportings finaux qualitatifs.

Des fonds doivent être prévus pour le développement sur le plan institutionnel / organisationnel des structures subventionnées, et ceci pour avoir un impact durable même si le projet est limité dans le temps (2/3 ans). Pour rendre un APP et les ressources déployées à son organisation rentable, il doit avoir la capacité de financer à minima 15 à 20 projets. Il a été également proposé d'accorder des subventions uniquement dirigées sur le développement institutionnel.

À l'échelle régionale, un comité inter-bailleurs pour coordonner les APP devrait être mis en place pour gagner du temps à tous les niveaux et pour tous les acteurs. Il y a un réel besoin d'organiser les APP en synergie et de déployer les fonds de manière plus élargie et en répartissant mieux chaque APP dans les calendriers pour éviter des périodes creuses. De même pour le renforcement de capacités, ce comité permettrait des partenariats pour toucher plus d'acteurs.

SE11 : Développement d'outil digital, une clé pour l'autofinancement de la conservation

Les principaux thèmes développés et les points clés relevés au cours de ce side-event sont les suivants :

- État des lieux sur les types de financement d'AMP. Il a été noté le manque de moyens pour la réalisation des activités de conservation et de surveillance ainsi que l'existence pour les conservateurs d'AMP d'opportunités de financements de petits projets (RAMPAO, FFEM – Programme de petites initiatives (PPI), ...).
- Diagnostic auprès des conservateurs d'AMP et leurs compétences en écriture de projet, caractérisé par i) le manque de connaissances sur la démarche d'appel à subvention et de capacités à initier et rédiger un projet, ii) le désir chez les conservateurs d'AMP d'initier des projets, de rédiger des notes de présentation et d'entamer des démarches de recherche de fonds ;
- La démarche @Marines Protégées. La réponse aux besoins = @Marines Protégées est une approche basée sur les potentiels d'AMP pour initier des projets et un outil (papier et digital) pour la rédaction de projet. L'outil dont le développement est en cours, est hébergé en ligne, l'architecture est stable et 30 % des fonctionnalités sont prêtes.

Les discussions ont tourné autour des points suivants :

- L'importance de l'option de télécharger l'outil pour une utilisation hors réseau et sur papier.
- Le besoin d'envisager un outil similaire à destination des directions des aires protégées et des Partenaires techniques et financiers (PTF).
- L'ouverture de l'outil pour les gestionnaires d'Aires protégées (Parc nationaux, ...)
- Le développement d'une stratégie de déploiement de l'outil.
- L'accessibilité de l'outil : niveau académique des utilisateurs, niveau de connexion au réseau.

En matière d'engagements annoncés dans les interventions, on retiendra la réalisation d'une stratégie de déploiement de l'outil et d'un plan de prospection pour la diffusion de l'outil vers les AMP et le Collectif du Golfe du Bénin.

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Intégrer dans les projets une dimension « modèle économique endogène » ;
- Créer des liens entre l'outil à destination du terrain (approche à partir de besoin et potentiel) et un outil à destination des partenaires techniques et financiers qui ont besoin des remontées d'information ;
- Présenter l'outil à RAMPAO/ RESILAO/ PPI ;
- Communication plus précise vers les Directions des AMP.

SE24 : Omati ominhô – Une contribution de la Guinée-Bissau au monde (Proposition à la liste du Patrimoine mondial)

L'objectif général de ce Side Event est de présenter et de promouvoir le dossier de candidature de l'Archipel des Bijagós – Omatí Minhô au Site du Patrimoine Mondial Naturel auprès des différents acteurs présents au Forum.

La session s'est déroulée sous la forme de présentations et de débats autour des thématiques suivantes :

- Projection d'un documentaire sur la candidature de l'Archipel des Bijagós au Patrimoine Mondial Naturel.
- Présentation sur la Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial,
- Présentation du nouveau Dossier Omati ominhô
- Partage d'expériences avec d'autres sites du Patrimoine Mondial Naturel en Afrique de l'Ouest, notamment le Parc National du Banc d'Arguin

Tous les intervenants ont félicité la Guinée-Bissau et apprécié les efforts déployés par le pays pour mener à bien le dossier de candidature des Bijagós. Les discussions se sont concentrées sur la mise en place de stratégies pour soutenir la promotion du Dossier

Omatí Minhô et identifier des opportunités et approches de communication et de plaidoyer pour promouvoir le dossier au niveau interne, régional et international.

Les principaux engagements (recommandations) annoncés dans les interventions et les discussions qui ont suivi, peuvent être résumés comme suit :

1. Renforcer les efforts pour faire connaître le Dossier Bijagós au niveau local et à le communiquer efficacement à l'extérieur ;
2. Promouvoir l'échange d'expériences entre l'équipe de la RBABB et leurs homologues en matière de conservation du patrimoine naturel ;
3. Accroître la diplomatie interventionniste auprès des membres et de leurs pays respectifs qui font partie du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
4. Travailler à la promotion du Dossier Bijagós lors des prochaines réunions internationales ;
5. Veiller à ce que la visite des évaluateurs de l'UICN soit bien planifiée et les divers acteurs bien préparés ;
6. Travailler à la sensibilisation des Bissau-Guinéens sur le Dossier Bijagós ;
7. Travailler à accroître la communication sur le dossier Bijagós avec les pays voisins ;
8. Impliquer les communautés locales et les populations les plus défavorisées – les femmes et les jeunes – dans la promotion du Dossier Bijagós ;
9. Travailler pour que le gouvernement puisse discuter du projet de Décret RBABB;
10. Mettre en place une équipe de gestion du RBABB et des moyens efficaces afin de respecter les engagements pris par la Guinée-Bissau ;
11. Inclure dans toutes les initiatives de conservation menées dans l'archipel des ressources pour renforcer la gestion et le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du site ;
12. Travailler avec les communautés pour continuer à valoriser les formes traditionnelles de conservation de la nature (telles que les Mandjiduras et sites sacrés).

AT12 : Transparence dans la pêche et lutte contre la pêche INN

Les principaux thèmes développés au cours de cet atelier ont concerné l'importance de la transparence dans la gestion des pêcheries en Afrique de l'Ouest et la lutte contre la pêche INN au Cameroun.

Les discussions ont porté essentiellement sur le non-respect par le Sénégal de son engagement à adhérer à l'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI) et sur les mesures prises au Cameroun pour lutter contre la pêche INN comme l'arrêt momentané de la pêche pour tout bateau battant pavillon national, la révision du cadre légal des pêches, la mise en place d'un consortium de plusieurs organisations et d'acteurs qui vont proposer un plan global de gestion des pêcheries au Cameroun, la mise en place des mesures collaboratives.

Les recommandations suivantes ont été formulées à l'issue des échanges :

- Œuvrer pour la transparence des pêches dans les pays en appuyant le processus d'adhésion à la FiTi, en créant les conditions d'appropriation de la FiTi par les travailleurs du secteur des pêches et en facilitant l'accès aux données de la FiTi ;
- Respecter la souveraineté des pays en matière de transaction ;
- Partager les données des navires qui pêchent dans les eaux sous juridiction des pays de la région ;
- Développer la coopération entre États et entre organisations ;
- Mettre en place des procédures et des mécanismes adéquats pour lutter efficacement contre la pêche INN y compris pour la pêche artisanale, à travers notamment le renforcement du cadre législatif et réglementaire des pêches dans les pays (plans de gestion, législations, etc.) ;
- Favoriser la surveillance participative dans les pays de la région.

AT5 : Outils et mécanismes de conservation/gestion environnementale

Trois thèmes majeurs ont été développés : i) le Tableau de bord (TdB) de l'efficacité de gestion du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) ; ii) OBAPAO et iii) le Projet Plankt'Eco.

Les discussions ont porté sur les éléments suivants :

- L'opérationnalité du TdB du PNBA ;
- Les partenariats possibles ou établis entre la plateforme de l'UASZ et les acteurs du Carbone bleu pour l'intégration spécifique de ces questions ;
- La place des acteurs communautaires, surtout les pêcheurs, dans la collecte des données, dans le suivi de ces différents outils ;
- L'articulation entre l'OBAPAO et l'Observatoire national du littoral au Sénégal ;
- La prise en compte (totale ou pas) de l'ensemble des valeurs économiques des services rendus par les écosystèmes du PNBA ;
- La prise en compte des gaps constatés dans la gestion et le financement des AMP par le RAMP AO et ses partenaires dans ses activités futures.

Les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de chaque partie prenante, à l'issue des discussions :

Responsables	Recommandations
UASZ	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir l'atelier de lancement prévu pour informer les acteurs et s'investir dans le marché carbone
RAMP AO	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser les plans d'affaires et capitaliser les mécanismes de gestion des AMP
CSE	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des synergies entre ORLOA, OBAPAO et les Observatoires nationaux
PNBA	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le suivi des indicateurs de la flore terrestre et sur le climat, et élargir les paramètres suivis pour tenir compte de toutes les ressources et espèces du Parc.
Tous	<ul style="list-style-type: none"> • Partager et mettre à la disposition des acteurs du littoral ouest africain tous les outils de gestion existants (synergie d'actions, collaborations et gouvernance consensuelle et mutuelle).

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Porter la réflexion sur comment assurer le financement de la conservation en Afrique de l'Ouest. |
|--|--|

ES1 : Table ronde des bailleurs de la conservation en Afrique de l'Ouest

La table ronde des partenaires financiers a réuni au total douze organisations. Elle avait pour objectif : (i) de renforcer le cadre de partenariat pour le financement combiné ; (ii) de discuter des stratégies et initiatives en cours et prévues, et (iii) d'échanger sur la préparation de la prochaine Table ronde des partenaires financiers.

Les discussions ont montré la diversité des initiatives dans la région, couvrant les investissements, la gouvernance, le renforcement des capacités et l'innovation pour la résilience côtière et l'économie bleue. Les participants se sont accordés pour organiser des réunions de suivis régulièrement et de proposer un mécanisme de concertation et de suivi des interventions.

SE9 : Partage des expériences et des résultats du projet de survie des tortues marines en Afrique de l'Ouest

Au cours de ce side-event organisé et animé par le PRCM, les principaux thèmes développés et les points clés sont les suivants :

- Connectivité (migration, distribution, zones d'alimentation et nouveaux lieux de reproduction des tortues vertes, olivâtres et imbriquées) et menace sur les tortues caouannes.
- Problématique de la pollution plastique en Afrique de l'Ouest et de la pêche durable à travers la mise en place des alternatives aux pots de poulpe en plastique.
- Renforcer la capacité des acteurs à travers la mise en place des cours online sur la conservation et l'écologie des tortues marines.

Les discussions ont permis de mettre en relief l'importance de l'étude de la connectivité et des tortues marines au niveau de la sous-région. Il y a aussi la nécessité d'approfondir les recherches au niveau du delta du Saloum (Sénégal) qui est un site d'alimentation et de reproduction important pour les tortues vertes. Par ailleurs les éléments suivants ont été abordés :

- La migration des tortues ciblées en Mauritanie, en Guinée, au niveau de l'Atlantique, au Ghana, à l'île de l'Ascension au Brésil et au Cabo Verde.
- La méthodologie d'estimation de tortues marines en Guinée Bissau, en Mauritanie et au Cabo Verde.
- La surveillance à travers l'utilisation de drones au niveau du Cabo Verde.
- Le partage des informations, des données, des outils et des expériences sur la pollution plastique marine et côtière entre les partenaires et chercheurs au niveau de la sous-région pour pouvoir combattre le problème à différents niveaux.

- Le besoin de sensibiliser et de renforcer les capacités de la société civile sur l'importance des tortues marines pour l'écosystème marin et côtier, les communautés côtières et la culture des pays en général.

Les participants se sont engagés à conduire des études sur l'importance du Delta de Saloum comme zone d'alimentation de tortue verte et sur le comportement sous-marin et social des tortues grâce au déploiement temporaire de caméras vidéo sur le dos des tortues au niveau du PNBA. En outre le projet de pêche de poulpe durable des acteurs de l'environnement sera renforcé par la mise en œuvre des alternatives aux pots de poulpe en plastique, la stratégie de lutte contre la pollution marine et plastique au Cabo Verde sera également renforcée. Le lancement du cours online (MOOC) sur la conservation et l'écologie des tortues marines aura lieu en novembre 2024 et celui de l'ouvrage est prévu en octobre 2025.

À l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- La nécessité d'élargir les études à d'autres régions au niveau de l'Atlantique, car les tortues ciblées en Mauritanie et en Guinée ont été retrouvées au Ghana, à l'île de l'Ascension et au Brésil. De plus, 10 % des tortues immatures proviennent de plages de nidification éloignées dans l'Atlantique occidental.
- Le besoin de développer des partenariats entre le pays qui font partie du projet STM avec d'autres pays comme le Ghana et São Tome & Principe.
- La nécessité de partager les informations, les données, les outils et les expériences sur la pollution plastique.
- La nécessité d'utilisation d'un langage clair et non technique dans l'élaboration du livre et du cours en ligne sur les tortues marines.

SE18 : La mise en œuvre du plan d'action de la Convention d'Abidjan pour le développement durable des zones marines et côtières

Les thèmes abordés au cours de ce side-event ont concerné la Convention d'Abidjan, notamment ses organes, les grands enjeux et défis de la protection, de la conservation et de la gestion durables des écosystèmes marins et côtiers dans la zone, ses instruments juridiques de la Convention d'Abidjan avec leurs portées et objectifs, le Plan d'action de la Convention d'Abidjan de la COP13 avec les projets et programmes.



Les principaux engagements ont porté sur la tenue courant septembre/octobre 2024 de la Conférence des Parties de la Convention d'Abidjan et la mobilisation des Parties Contractantes pour le paiement des contributions au Trust Fund de la Convention d'Abidjan.

La recommandation la plus forte a été d'inviter les parties contractantes à s'acquitter de leur contribution au Trust Fund de la Convention d'Abidjan afin de permettre au Secrétariat de travailler dans des conditions adéquates.

AT10 : Mobilisation des acteurs pour la protection des zones marines et côtières

L'atelier a porté sur la question de la gestion intégrée des zones marines et côtières, avec un focus sur les initiatives communautaires, l'implication des partenaires techniques et financiers et la place des décideurs politiques, surtout pour les questions liées à l'exploitation du pétrole et du gaz en haute mer.

Les principaux thèmes développés et les points clés peuvent être résumés comme suit :

- Le renforcement des capacités des acteurs locaux comme outil clé pour un engagement durable sur le littoral ouest-africain. Pour ce thème, les accompagnements et réalisations sont élargis à 118 pays à travers le monde et les besoins et actions réalisées varient d'un pays à un autre. Deux expériences clés en Afrique (en Guinée et Sierra Leone) en collaboration avec BirdLife International ont été présentées. Le PPI du FFEM, accompagne les organisations de la société civile sur de petites subventions, les aide à collaborer avec d'autres partenaires internationaux et les met en réseau pour accompagner leur développement organisationnel.
- La stratégie nationale de plaidoyer pour la bonne gestion des ressources pétrole et gaz en Guinée-Bissau. Cette présentation a porté sur la loi nationale de la Guinée-Bissau sur le pétrole qui, aujourd'hui nécessite un encadrement, au regard des multiples enjeux qui tournent autour de cette question. Elle insiste sur la nécessité de renforcer la sensibilisation des personnes qui fréquentent les plages, l'urgence de développer et de dérouler un plan de contingence sur la gestion des déversements de pétrole, le développement de stratégies de la campagne de plaidoyer et l'exécution du plan d'action 2024. Il a été noté que les questions de gestion des déversements d'hydrocarbure en mer, de stratégies à développer et de collaborations avec les pays qui partagent les mêmes ressources, notamment le Sénégal et la Mauritanie pour le système d'alerte précoce ont été prises en compte dans le plan national d'urgence de la Guinée-Bissau.
- Approche du pacte social d'engagement des acteurs autour de la préservation et valorisation des écosystèmes de mangroves dans le Delta du fleuve Sénégal. Une approche développée au niveau de trois communes du département de Saint-Louis qui subit de plein fouet les effets du changement climatique,

notamment l'érosion côtière et l'ouverture de la brèche. Cette approche a procédé par 5 phases dont : (i) l'engagement citoyen ; (ii) la planification des actions qui a été inclusive et très participative ; (iii) l'organisation d'une table ronde des bailleurs pour le financement et iv) le suivi. Les initiatives communautaires de cette approche ont porté principalement sur des activités de reboisement de mangrove et de fixation des dunes, mais aussi la valorisation des végétaux aquatiques envahissants comme le typha. Il est à noter que des consultations sont en cours avec les partenaires techniques et financiers qui accompagnent Enda Ecopop sur cette approche.

Les recommandations formulées au cours des discussions ont porté sur le thème 2 peuvent être résumées comme suit :

- Formation des cadres nationaux ;
- Partage et diffusion d'informations sur les activités du pétrole ;
- Implication des services juridiques pour les contrats ;
- Réalisation d'un état de référence sur les espèces et les habitats ;
- Mise en place d'un système de veille et d'alerte.

SE27 : Journée de la mangrove

La Journée Mangrove s'est déroulée le 25 avril 2024 dans la salle de conférence de l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées de la Guinée-Bissau (IBAP). Elle a été organisée à l'initiative de l'IBAP, en partenariat avec l'UICN, Wetlands International Africa et la Plateforme nationale PLANTA. L'objectif était de « capitaliser les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques en matière de développement, de conservation et de restauration des mangroves, en vue d'orienter l'action régionale pendant la décennie de la restauration des écosystèmes et au-delà. ».

Une exposition consacrée à la mangrove, réalisée avec les partenaires de la Plateforme nationale Bissau-Guinéenne sur la mangrove - PLANTA, a été présentée à cette occasion dans le hall d'entrée de l'IBAP.



Inauguration de l'exposition sur la mangrove

Une animation autour de la Malette pédagogique RioTerra a été organisée pour les participants intéressés.

La Journée Mangrove a été divisée en **quatre (4) sessions** qui ont réuni en moyenne une centaine de participants.

Session 1 : Savoirs et connaissances – Recherche

La première session a fait l'objet de 4 communications portant sur des recherches récentes consacrées à la mangrove en Afrique de l'Ouest dans les domaines suivants :

- Connectivité et biodiversité génétique dans les forêts de mangrove
- Mangroves et oiseaux d'eau dans l'archipel des Bijagos
- Là où les mangroves touchent le ciel : les limicoles, guides des liens entre mangroves et vasières dans la Réserve de Biosphère de l'Archipel des Bijagós
- Parâmetros biológicos, físicos e químicos como indicadores do desenvolvimento do ecossistema do mangal: estudo de caso no complexo ecológico de Mata de Ucó, Guiné-Bissau
- Explorando as interações homem-mangal na Guiné-Bissau.

Les questions et débats qui ont suivi ont fait ressortir l'importance majeure de la recherche pour guider les mesures de gestion au sens large, incluant les actions de restauration et de suivi. Si l'on sait que la mangrove joue un rôle essentiel dans la production de ressources halieutiques et vis-à-vis de la biodiversité en général, les mécanismes écologiques et biologiques qui en sont à l'origine restent encore insuffisamment étudiés. La présence de chercheurs sur le terrain participe de manière efficace au suivi des milieux et permet simultanément d'intégrer les savoirs des usagers de la mangrove et de transmettre à leur tour leur propre savoir, notamment auprès de jeunes étudiants.

Session 2 : Gestion et suivi de la mangrove

Cette session a donné lieu aux présentations suivantes :

- Résilience socio-écologique des écosystèmes de mangroves
- Pour une approche intégrée de la gestion des mangroves – retour d’expérience du projet Arroz & Mangal en Guinée-Bissau
- A Géodatabase da Plataforma Nacional sobre as Paisagens de Mangal – PLA
- Sustaining West Africa’s Mangroves: An Integrated Approach for Conservation and Restoration towards a Resilient Future"
- La mallette pédagogique RioTerra, un outil ludique et participatif pour transmettre, discuter et interroger les enjeux des littoraux en Afrique de l’Ouest.

Les communications ont montré l’importance d’une approche intégrée dans la gestion des mangroves, prenant en compte de manière prioritaire les activités humaines qui s’y déroulent. C’est dans ce sens que les présentations ont mis l’accent sur la dimension de paysage, avec le souci d’une approche holistique, approche mise en œuvre de manière exemplaire par Wetlands International dans le cadre de son programme Mangrove Capital Africa. Les participants ont salué les résultats du projet « Arroz e Mangal » mis en œuvre par l’Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées de la Guinée-Bissau qui, autour d’un large partenariat, a investi une part importante de ses efforts dans le soutien à la riziculture de mangrove et aux activités féminines, au-delà des actions de restauration.

La création de plateformes de coordination nationale et la mise en place de bases de données géoréférencées ont également été reconnues comme une nécessité incontournable pour une gestion efficace des mangroves sur le long terme. Les efforts de protection et de restauration de la mangrove ne peuvent faire l’économie d’actions d’éducation et de communication, s’appuyant sur des outils tels que la mallette pédagogique RioTerra présentée ici et qui a donné lieu à une action de démonstration au sein même de l’IBAP.

Session 3 : Restauration des mangroves

Cette session a donné lieu aux présentations suivantes :

- Dez anos (2014 – 2024) de evolução do povoamento de mangal na Guiné-Bissau: desafios e oportunidades
- Conservation et Restauration des Écosystèmes Côtiers Sensibles en Afrique de l’Ouest
- État de santé des mangroves : recherche et restauration dans la RBTDS
- Restauration des écosystèmes de mangrove en Guinée
- Innovative mangrove monitoring tools for community-led mangrove management: applying the GEM tool in Lower Casamance, Senegal
- L’Initiative Mangrove du FFEM

Les communications ont mis en lumière une diversité d’approches dans les actions de restauration mais aussi et surtout dans les méthodes de suivi. Concernant les

premières, il s'avère cependant que l'ensemble des participants reconnaisse la nécessité de privilégier systématiquement la Régénération naturelle assistée (RNA) qui consiste à restaurer l'influence naturelle des marées de façon à favoriser la recolonisation spontanée de la végétation et de la biodiversité associée. La plantation peut s'avérer nécessaire pour faciliter le redémarrage de la régénération mais présente un certain nombre d'écueils et de difficultés comme le risque d'une recolonisation monospécifique des rhizophoras ou une plantation en ligne contraire aux structures naturelles du paysage de mangrove. Les participants ont également souligné l'importance d'associer systématiquement les usagers de la mangrove aux opérations de restauration et de suivi. Plusieurs méthodes de suivi ont été exposées et discutées montrant la nécessité d'allier les suivis de terrain, notamment à l'aide de drones, avec simultanément la mise à profit de l'imagerie satellitaire permettant d'accéder à des échelles différentes et des niveaux de précision complémentaires.

Session 4 : Communautés et économie de la mangrove

La quatrième et dernière session a donné lieu aux communications suivantes :

- Une riziculture de mangrove sécurisée favorisant une bonne production et une préservation environnementale
- Le sel solaire une alternative au sel ignigène permettant une préservation des massifs forestiers et de mangrove
- Résilience économique et communautaire : outil de durabilité dans la conservation de la Mangrove
- L'héritage rizicole africain dans le monde Atlantique.

Les présentations et débats qui ont suivi ont fait état des diverses activités économiques mettant en valeur les ressources naturelles offertes par la mangrove et les savoir-faire qui leur sont associés. Ces savoirs prennent toute leur dimension quand on se réfère à l'historique du développement de la riziculture de mangrove et à sa diffusion depuis l'Afrique jusque vers l'Europe et les Amériques. La communication présentée à ce sujet, redonnant aux Africains toute leur part et leur importance dans cette dynamique a soulevé un véritable enthousiasme de la part des participants.

En conclusion, la Journée de la Mangrove a suscité un fort intérêt de la part d'une centaine de participants. Elle a permis à la fois de faire un point sur les connaissances, activités et situations actuelles des mangroves dans la région du PRCM et de proposer des pistes harmonisées pour le futur. Les organisateurs souhaitent saisir cette opportunité pour remercier toute l'équipe du PRCM, les présentateurs de communications ainsi que l'ensemble des participants.

SE21: Enjeux, défis et opportunités des directives de la politique africaine en matière de pêche INN

L'événement parallèle a été l'occasion de socialiser avec les pays d'Afrique de l'Ouest sur les lignes directrices de la politique africaine en matière de lutte contre la pêche INN et d'identifier les enjeux et les défis qui les aideront à dissuader, prévenir et éliminer la

pêche INN. À cette fin, la session était composée des membres du panel issus des gouvernements (ministères en charge des pêches de la Mauritanie et de la Guinée), de la société civile (WWF Afrique) et des communautés locales (Plateforme de la pêche artisanale au Sénégal).

Après les discussions des panélistes, des contributions intéressantes ont été apportées par le public, notamment les efforts déployés par le Gouvernement bissau-guinéen dans la lutte contre la pêche INN et la pertinence des lignes directrices pour vanter ces efforts à travers une approche plus harmonisée à travers le continent. Les efforts de WWF et de la Commission de l'Union africaine dans l'élaboration de ces directives ont été fortement appréciés et la nécessité pour les pays africains de saisir les opportunités offertes par les technologies modernes dans le cadre des initiatives de SCM a été soulignée. Un appel unanime a été lancé aux gouvernements africains pour qu'ils ratifient les conventions importantes notamment la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage. Les pays doivent également adopter des sanctions dissuasives.

SE19 : Le Cégep de la Gaspésie et des îles à l'international : un modèle d'intervention pour une adaptation durable aux problématiques locales

Le side-event organisé et modéré par le Cégep de la Gaspésie et des îles, a porté sur l'adaptation durable aux problématiques locales du Cégep de la Gaspésie.

Les principaux thèmes développés et les points clés ont concerné **l'innovation environnementale, l'économie circulaire et le développement de l'ostréiculture.**

Les discussions ont porté sur les points suivants :

- Les risques liés à la mise en place des périmètres maraichers comme le développement d'espèces invasives ;
- La prise en compte de la durabilité financière des infrastructures ;
- Les mécanismes de pérennisation des investissements après la clôture des projets ;
- L'appui à la mise en place d'AMP ;
- La mise en place de mécanismes de vulgarisation des interventions du Cégep de la Gaspésie et des îles ;
- La question de l'utilisation des coupelles en plastique et la possibilité d'avoir une alternative à cela ;
- L'extension des zones d'intervention du Cégep de la Gaspésie et des îles en Afrique de l'Ouest et le développement d'initiatives communautaires dans de nouvelles zones ;
- La capitalisation et le partage d'expériences ;
- Les mécanismes développés pour l'accès au marché des produits des femmes transformatrices et maraichères ;
- Les risques de surexploitation des huîtres avec la vente de naissains.

Les principaux engagements annoncés dans les interventions peuvent être résumés comme suit :

- Appui à la création d'AMP, au soutien pour le fonctionnement des organes de gestion et la mise en œuvre des plans de gestion ;
- Capitalisation des initiatives innovantes du Cégep, mise à l'échelle et partage d'expertise ;
- Promotion de l'égalité des genres et de la gouvernance inclusive pour une participation adéquate des jeunes et des femmes dans les instances de gestion des aires protégées.

Il a été fortement recommandé de prendre en compte la thématique du genre dans le cadre du Forum notamment dans les ateliers techniques pour permettre un partage d'expérience et une amélioration des connaissances en matière d'égalité des genres et de gouvernance inclusive dans les aires protégées. Par ailleurs, le besoin d'harmonisation des méthodes d'intervention dans les AMP par exemple sur l'ostréiculture et de promotion de la pratique la plus aboutie qui permet un meilleur captage des naissains a été souligné.

SE14 : Comprendre et traiter les prises accessoires d'espèces vulnérables dans les pêcheries d'Afrique de l'Ouest

Les principaux thèmes développés et les points clés sont développés ci-après :

- L'importance de la mégafaune marine pour la région de l'Afrique de l'Ouest et les menaces que le secteur des pêches fait peser sur cette mégafaune.
- Les palangriers dérivants constituent les engins de pêche les plus problématiques dans la région et les tortues caouannes sont les espèces les plus touchées.
- Il existe de fortes interactions entre les oiseaux de mer et les pêcheries spécifiques à chaque espèce et les hommes politiques offrent un cadre factuel pour les efforts de conservation dans les eaux d'Afrique du Nord-ouest afin d'assurer la durabilité des populations d'oiseaux de mer.
- Les zones où le risque de prises accessoires est plus élevé peuvent être identifiées, ce qui apporte un soutien essentiel à la gestion des pêches et à la mise en œuvre potentielle de stratégies de gestion dynamique des océans.
- La rareté des données sur les prises accessoires, due à l'absence d'observations sur ces données pour la plupart des flottes de pêche en général, et pour les oiseaux marins en particulier, rend très difficile la détermination des engins et des espèces les plus touchés.
- Le RAMP AO a mené des travaux sur la protection des tortues de mer dans les AMP de la région en se concentrant sur les interactions avec la pêche artisanale. Mais il faut rappeler que les tortues de mer sont des espèces migratrices et ne restent donc pas dans les AMP. Les principaux impacts ont été le travail de plaidoyer et de sensibilisation des responsables des AMP et des communautés de pêche, ainsi que le développement de partenariats avec d'autres organisations afin d'étendre la couverture géographique des actions au-delà des AMP.

- Une enquête menée dans les communautés de pêche au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Sierra Leone et en Gambie a permis de mieux comprendre l'interaction entre les activités de pêche et les tortues de mer, ainsi que les aspects socio-économiques liés au braconnage des tortues de mer.
- Les données montrent que, par exemple, la population de tortues caouannes du Cabo Verde risque de disparaître dans les décennies à venir en raison des prises accessoires de la pêche. Il est donc urgent de réduire le nombre de ces animaux tués par les activités de pêche. En outre, il est important de disposer de ces données sur les prises accessoires pour savoir comment agir et informer les efforts de planification de l'espace marin.
- Les gardiens de la mer, une initiative lancée par la Fondation Maio pour la biodiversité, est une approche scientifique citoyenne innovante qui engage les pêcheurs locaux en tant que gardiens de la protection et de la surveillance de l'écosystème marin. Actuellement, plus de 150 pêcheurs participent à cette initiative dans tout le Cabo Verde.

Les intervenants se sont engagés à soutenir la **mise en œuvre de la feuille de route pour la réduction des prises accessoires en Afrique de l'Ouest**. Les principales recommandations formulées sont les suivantes :

- Besoin de disposer d'observateurs à bord des navires de pêche industrielle pour la protection, le suivi et le recueil des données sur la biodiversité marine et les impacts des activités de pêche.
- Les données ont montré que dans une zone clé pour la biodiversité des tortues caouannes du Cabo Verde, située à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie, des prises accidentelles ont été enregistrées, mais uniquement du côté mauritanien de la zone, ce qui s'explique par le fait que ce sont les palangriers qui posent problème, puisque le Sénégal ne délivre pas de licences pour les palangriers dans ses eaux. Cela signifie que pour la survie de la tortue à tête de bûcheron, la Mauritanie devrait éviter les palangriers dans cette zone et le Sénégal devrait continuer à refuser les licences pour les palangriers dans cette région.
- Il existe une feuille de route pour la réduction des prises accessoires qui devrait être suivie et il y a des solutions faciles qui peuvent déjà être mises en œuvre.
- Il faut redoubler d'efforts pour identifier et développer les zones clés pour la biodiversité marine dans la région de l'Afrique de l'Ouest et mettre en place des mesures adéquates pour protéger la biodiversité marine concernée par le biais de réseaux d'OECEM et d'AMP.

AT2 : Pollutions et menaces sur la biodiversité marine

Les principaux thèmes développés au cours de cet atelier technique et les points clés peuvent être résumés comme suit :

- L'importance biologique, économique et socio-culturelle de la zone côtière et des Zones économiques exclusives (ZEE) de la Mauritanie et du Sénégal.

- L'impact des activités côtières (extraction/exploitation pétrolière et gazière, industries agroalimentaires, orpaillage artisanal, etc.) sur les ressources biologiques.
- La situation de référence sur l'état de la qualité des eaux le long des côtes mauritaniennes et sénégalaises.
- La variabilité spatiale des types de polluant et débris marins dans les ZEE du Sénégal (hydrocarbures aromatiques polycycliques, ETM non-essentiels mineurs et majeurs) et de la Mauritanie (débris marins composés majoritairement de plastique et d'engins de pêche).
- La mauvaise qualité des eaux couplée aux impacts du changement climatique représente un risque majeur pour la durabilité de la biodiversité marine et côtière et une menace pour son fragile équilibre écologique.
- Le développement d'une approche multi-acteurs pour le financement, l'organisation et l'exécution des projets d'études dédiés à la qualité des eaux marines et côtières.
- Comment promouvoir une meilleure gestion des produits chimiques pétro-gaziers offshore (PGO), en passant par l'évaluation des risques liés aux produits chimiques sur certaines espèces et la rédaction des protocoles d'essai de toxicité des produits chimiques pétro-gaziers inspirés de ceux de la Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord-est (OSPAR) sur les espèces étudiées ?
- Le renforcement de capacités des gestionnaires des produits chimiques sur les procédures d'évaluation des risques éco-toxicologiques / écologiques liés à l'utilisation des produits chimiques PGO prioritaires et sur la dérivation des normes de qualité environnementale à partir des données d'écotoxicité.

À l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- La nécessité de partager les informations, les données, les outils et les expériences sur la pollution marine et côtière entre les chercheurs de la Mauritanie et du Sénégal.
- Le besoin de bien mailler la ZEE avec une couverture des plateformes pétrolières et gazières pour évaluer la qualité des eaux marines.
- La nécessité d'identifier les sources potentielles des polluants enregistrées dans la zone marine et côtière.
- La nécessité de travailler sur les mêmes normes de référence et de protocoles d'échantillonnage identiques entre les structures compétentes de la Mauritanie (Institut Mauritanien de Recherches océanographiques et des Pêches -IMROP) et du Sénégal (Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye - CRODT) pour une évaluation harmonisée de la qualité des eaux marines et côtières.
- Une large collaboration entre l'IMROP et le CRODT pour la mise en place de normes de référence sur la pollution marine, le partage des informations, des données, des outils et d'expériences sur la pollution marine et côtière.
- L'utilisation des oiseaux en tant que bio-indicateurs dans la recherche pour les besoins futurs.

- La nécessité de recourir à une approche écosystémique (chimique, microbiologique, etc.) pour apprécier la qualité des eaux marines et côtières.
- La mise en place d'une base de données nationale et régionale sur la pollution marine et côtière à l'endroit des chercheurs, des ONG et des décideurs en Afrique de l'Ouest.

SE31 : Défendre les pêcheurs artisans contre la surpêche industrielle

Ce side-event correspond au lancement d'un projet initié par Blue Ventures (BV) en Afrique de l'Ouest et financé par Oceans5.

Avant la présentation du projet, il y a eu des échanges sur le travail de BV qui met l'accent sur la collaboration étroite avec les pêcheurs artisans pour leur défense en vue d'améliorer la prospérité et la protection des océans, notamment en Afrique de l'Ouest. La Coalition pour la transformation du chalutage de fond (TBT) que Blue Ventures est en train de coordonner et qui a été créée en septembre 2021 avec 91 membres de 44 pays du monde a été également introduite. Des explications ont été fournies la manière dont Ocean Mind utilise les données pour cartographier là où les embarcations de pêche artisanale opèrent dans un souci de les protéger ainsi que la manière elles peuvent localiser les navires de pêche industrielle s'ils pêchent en vue de prévenir la pêche INN. Il a été fortement recommandé aux États de partager leurs données et de signaler les navires qui pêchent dans leurs zones. L'utilisation de AIS doit être obligatoire comme c'est le cas au Nigeria, ce qui permet à GFW de voir tout ce qui se passe dans ce pays.

Le projet concerne le Cabo-Verde, le Cameroun, la Gambie et le Sénégal. Il vise à coordonner la réponse fragmentaire des OSC aux nombreux défis et à renforcer les stratégies de plaidoyer. Parmi les solutions préconisées par le projet, figure la prise en compte des données scientifiques et des évaluations pour développer des réponses basées sur l'approche, une meilleure transparence et un accès élargi à l'information sur la pêche, la formation et le soutien des organisations de pêche en termes de plaidoyer et d'autres outils techniques, l'échange d'apprentissage et les visites entre organisations pour développer des réseaux régionaux et nationaux, la réduction de la surcapacité des flottes et le développement d'approches communes pour lutter contre la pêche INN.

Les questions soulevées lors du panel ont tourné autour du manque de transparence des pêches dans la région, des défis liés à la surveillance en mer (mise à disposition des agents et des navires de la Marine nationale, l'effondrement des stocks notamment pour les petits pélagiques en Afrique de l'Ouest.

SE17 : Vers un Protocole additionnel à la Convention d'Abidjan relatif aux AMP

Le thème développé a porté sur le protocole additionnel à la Convention d'Abidjan sur les AMP.

Les discussions ont permis de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui a motivé l'élaboration d'un Protocole additionnel spécifique aux AMP ?
- Quelles leçons tirez-vous des expériences précédentes d'élaboration de Protocoles additionnels pour enrichir le processus en cours ?
- En quoi le Protocole additionnel de la Convention d'Abidjan peut-il contribuer à freiner la crise planétaire que constitue ce phénomène ?
- Dans quelles mesures les instruments de l'UICN peuvent contribuer à rendre la mise en œuvre du Protocole additionnel plus pertinent ?
- Quel est l'apport du PRCM dans l'élaboration du présent Protocole ?
- Vu le rôle majeur joué par le PRCM, quels engagements pour la suite ?

Les principaux engagements annoncés dans les interventions sont résumés dans le tableau suivant :

Institution	Engagement
Secrétariat de la Convention d'Abidjan	Finaliser le protocole avec les contributions des pays d'ici fin 2024.
UEMOA	Mobiliser des ressources pour la promotion dudit protocole
UICN	Intégrer le protocole dans leurs programmes d'activités.
RAMPAO	Mettre la ratification/signature du protocole comme condition d'adhésion des pays au RAMPAO si la Convention finalise le document d'ici sa prochaine Conférence des parties (COP).
Interface pour la Nature	Mettre à disposition ses contacts et relations pour faire avancer la mise en œuvre du protocole par la formation, coaching, mise en relation.

SE5 : Défis de l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest : perspectives de la société civile et des médias

Animé par des professionnels des médias, des communicateurs venus des institutions partenaires de mise en œuvre du projet, et des acteurs de la Société civile, ce panel s'est déroulé sous le format d'une discussion à « bâtons rompus ».

Les panélistes ont abordé des thématiques propres à leur corporation à savoir (1) l'existence ou non d'une stratégie régionale de communication pour le Projet WACA, (2) les outils et canaux de communication utilisés pour la sensibilisation et le plaidoyer, (3) l'implication ou non de la Société civile et des communautés côtières dans la mise en œuvre du Projet.

Il ressort des présentations que le Projet dispose d'une stratégie régionale de communication depuis sa première phase et sera toilettée sous peu en tenant compte de l'adhésion de trois nouveaux pays à savoir la Gambie, le Ghana et la Guinée-Bissau. Une radio dénommée la radio du littoral est dédiée au projet et se révèle comme un

outil efficace de sensibilisation et de prise de conscience des communautés à risques. L'usage du digital, du site web et des réseaux sociaux, permet le partage efficace de l'information à l'interne comme à l'externe. La Société civile joue un rôle de sensibilisation, de relais et d'éveil des consciences

Au cours des discussions, les participants ont, dans l'ensemble, exprimé leur satisfaction et recommandé aux professionnels de poursuivre la dynamique. Les acteurs de la communication, des médias et de la Société civile ont reconnu l'importance de l'enjeu et promis d'explorer toutes les pistes professionnelles et modernes afin de donner le meilleur.

AT8 : Pêche durable

Les thématiques suivantes ont été abordées lors de cet atelier technique :

- i) L'Approche écosystémique des pêches (AEP), une approche intégrée et holistique de la gestion des pêches, abordant les aspects écologiques, socio-économiques et de gouvernance de la durabilité des pêches ;
- ii) L'augmentation de la résilience des écosystèmes marins et côtiers à travers le renforcement des liens et des bénéfices mutuels entre pêche, conservation de la mangrove et AMP ;
- iii) Le potentiel aquacole pour les communautés côtières et insulaires de Guinée-Bissau, une étude pilote sur les bivalves.

Le Programme Nansen en Afrique de l'Ouest, mis en place depuis 2017 au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), constitue un bel exemple de promotion de la pêche durable. En effet, il dispose de trois (3) composantes : i) recherche scientifique, génération et collecte de données et d'informations utiles ; ii) aménagement des pêches par une approche écosystémique et iii) formation et développement de capacités individuelles et institutionnelles. Il met à disposition le R/V Dr Fridtjof Nansen pour effectuer des recherches en mer et pour des formations, les données servant à évaluer les ressources halieutiques pour formuler des avis scientifiques.

Le renforcement des liens entre pêche, mangrove et AMP est freiné par un certain nombre de contraintes dont l'approche sectorielle adoptée, une promotion inefficace et insuffisante de la gestion intégrée des zones marines et côtières, le déficit de connaissances sur la planification spatiale, le déficit de concertation et de collaboration entre les trois secteurs, une sensibilisation insuffisante, la faiblesse des moyens financiers et humains). Il est fortement recommandé la promotion d'outils et d'approches appropriés comme **la gestion intégrée de la zone marine et côtière** à l'échelle nationale et sous régionale, **la planification spatiale**, les **restrictions spatiotemporelles**, les **plans d'aménagement de pêcheries**.

AT4 : Amélioration des connaissances et de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité

Les thèmes suivants ont été développés lors de cet atelier :

- Naviguer vers l'avenir – Sauvegarder la voie de migration de l'Atlantique Est et les zones humides côtières d'Afrique.
- Avifaune du Parc National du Diawling
- Les Sternes maximums de Bantambour
- Suivi des oiseaux nicheurs du PNBA
- État de santé des populations du Marabout d'Afrique à l'échelle régionale de l'Afrique de l'Ouest

Au cours des échanges, les menaces de la pêche, de l'agriculture et des industries extractives sur les habitats et le manque de sensibilité des décideurs vis-à-vis des oiseaux ont été soulignés. Les principaux engagements / recommandations qui en ont découlé peuvent être résumés comme suit :

- Faire un plaidoyer sur les oiseaux auprès des décideurs en démontrant le rôle des oiseaux sur l'économie et en tant qu'indicateur de changement climatique afin de mieux attirer leur attention ;
- Nécessité de faire le lien entre les voies migratoires de l'Afrique occidentale et les autres telles que celles de l'Afrique de l'Est et de l'Europe ;
- Besoin de l'engagement et de l'implication de tous (ONG, OSC, Services techniques étatiques, communautés) dans le suivi des oiseaux migrants ;
- Intégrer le dénombrement des oiseaux dans les politiques nationales de développement ;
- Mener une étude approfondie sur la dynamique et les causes de baisse des colonies de sternes royales ;
- Renforcer la collaboration avec les chercheurs sur le suivi des oiseaux ;
- Redynamiser les réseaux nationaux de suivi et renforcer les capacités des acteurs sur le comptage en vue d'augmenter le nombre de compteurs ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur les outils de télédétection, l'utilisation de drones, le traitement et l'analyse des données et les équipements optiques ;
- Organiser des visites d'échanges ;
- Élaborer un projet collaboratif de recherche-action sur le Marabout d'Afrique au niveau de l'Afrique de l'Ouest ;
- Mettre à jour le statut du Marabout d'Afrique en Afrique de l'Ouest en le classant parmi les espèces menacées d'extinction.

AT6 : Sciences au service de la gestion et la gouvernance des zones marines côtières

La première communication a mis l'accent sur la nécessité de comprendre le cadre international stratégique pour l'océan avec les cadres tels que l'objectif 30x30 qui vise à protéger 30 % des terres et 30 % des océans d'ici 2030 ; par des Aires Protégées ou des Autres Mesures de Conservation Efficace par Zone, le BBNJ, Marine Biodiversity of Areas Beyond National Jurisdiction, de l'ODD14 sur "Conserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable". Les cadres du BBNJ et de la CBD ont des objectifs qui se complètent et se mutualisent.

Les communicants ont posé la réflexion sur comment la science peut aider à définir les décisions à prendre notamment dans le cadre de la sixième édition du Congrès mondial des aires marines protégées (**IMPAC 6**) prévue en 2027 et comment challenger le 30x30 ? Un focus a été mis sur la préparation de IMPAC6 ainsi que des enjeux pour le Sénégal qui présentement comptabilise 17 AMP toutes interconnectées. Suite au suivi bioécologique effectué avec le CRODT pour identifier les zones devant abriter de futures AMP, le Sénégal envisage de mettre en place 2 AMP hauturières en zones transfrontalières.

La deuxième présentation a porté sur le développement d'une approche inclusive qui pourrait être une voie pour la sauvegarde de la biodiversité mais aussi le bien-être des populations qui dépendent directement des ressources naturelles, avec comme cas d'étude la réserve de Niomi (Gambie). La mise en place de bases données, éléments essentiels dans la production de connaissances, la prise de décisions et la définition des politiques de gestion, est effectuée en vue d'appuyer les structures en charge de la gestion des aires protégées. Il s'agit ici d'amener les partenaires et structures en charge de la conservation de la biodiversité à instaurer des systèmes de suivi en partenariat avec les communautés, pas coûteux et sur du long terme.

La troisième communication a montré que les connaissances scientifiques sur la restauration des mangroves sont bien documentées, ce qui n'est pas le cas pour les connaissances locales. Ces dernières se limitent à l'identification de la dégradation des mangroves. Il a été fortement recommandé de réfléchir à mieux intégrer les connaissances locales dans les politiques et stratégies de restauration des mangroves.

La quatrième présentation a mis l'accent sur des échantillons de sédiments et de poissons qui ont été prélevés le long de trois transects de profondeur au large des côtes du Sénégal et de la Mauritanie. Les sédiments ont été analysés pour les contaminants liés au pétrole, les métaux, le carbone, l'azote et la distribution de la taille des particules. Les résultats montrent la présence de contaminants en Sierra Leone. Au Sénégal et en Mauritanie, le benthique est surveillé.

SE12 : Instruments juridiques et politiques pour la résilience côtière

Ce panel a eu pour objectif de faire le point sur les instruments juridiques et les politiques déployés par les États dans le cadre de traités pour assurer la protection et le développement du milieu marin, de discuter de leur niveau d'opérationnalisation, des défis et des solutions.

Les discussions peuvent être résumées comme suit :

- Il est important d'encadrer les activités humaines afin de réduire les conflits d'espace et d'usage, de préserver les biens communs, et de libérer le potentiel des océans. Cela passe, en plus des politiques et plans stratégiques, par l'adoption de cadres juridiques visant à assurer un aménagement durable du littoral, une utilisation durable des ressources et un cadre de coopération entre les États.

- Sur la façade Atlantique sud-est, la Convention de coopération pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la côte atlantique de la région de l'Afrique l'ouest, du centre et du sud – Convention d'Abidjan, signée en 1981, se présente comme un cadre pour les États africains ayant en partage cet espace océanique et qui se sont dotés en juillet 2019 de quatre Protocoles additionnels pour faire face aux nouveaux enjeux. Il s'agit : i) du Protocole de Calabar relatif à la gestion durable des mangroves, ii) du Protocole de Bassam relatif à la pollution marine due aux sources et activités terrestres, iii) du Protocole de Pointe Noire relatif à la gestion intégrée de la zone côtière et iv) du Protocole de Malabo relatif aux normes et standards environnementaux applicables en matière d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière offshore.
- L'un des défis majeurs à l'opérationnalisation des protocoles est la ratification qui peut prendre beaucoup de temps en fonction de la sensibilité des autorités politiques et l'engagement des décideurs à inscrire la ratification dans les priorités nationales. L'efficacité des Conventions est aussi tributaire des contributions financières des États et dont la régularité des paiements des cotisations est problématique.
- Considérant les contraintes liées à la ratification, l'UEMOA dans le cadre du projet WACA ResIP a adopté en septembre 2022 des règlements communautaires afin de créer un cadre juridique harmonisé pour ses États membres et accélérer dans la pratique, l'opérationnalisation des dispositions des Protocoles additionnels de la Convention d'Abidjan dans les pays de l'UEMOA. Cette innovation permet dès à présent d'opposer à tout État côtier membre de l'UEMOA, les dispositions du règlement communautaire en attendant la ratification des instruments.
- Il conviendrait avec les institutions partenaires de trouver des mécanismes incitatifs ou soutenir des coalitions plus larges pour assurer un plaidoyer plus efficace pour accompagner les États à la ratification. Avec l'appui de WACA ResIP, ACP/ MEAs et du PRCM, des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des parlementaires pour soutenir la ratification. Il conviendra de mobiliser davantage les parlementaires que ce soit à travers les réseaux comme APELCA, APPEL ou des instances formelles comme le Comité Inter Parlementaires de l'UEMOA.
- Au niveau international, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale vient apporter un cadre de régulation à cet espace jadis zone de non-droit. Les signatures ont commencé et il est attendu 72 ratifications pour l'entrée en vigueur. L'article 52 définit les modalités de financement. D'ores et déjà, un fonds spécial est mis à la disposition des pays en développement par le GEF/FEM (Fonds mondial pour l'environnement) pour inciter et soutenir le processus de ratification.

À l'issue des échanges, les participants ont pris l'engagement d'élargir et de renforcer les coalitions pour porter le plaidoyer et soutenir la ratification des protocoles de la convention d'Abidjan d'ici à 2025.

SE6 : Stratégies collaboratives contre l'érosion côtière

Coorganisé par l'UICN, WACA/BAR et l'UEMOA, le side-event a permis de développer des thèmes sur l'ORLOA pour une meilleure gestion des risques côtiers en Afrique de l'Ouest ainsi que sur les Observatoires nationaux du Sénégal et du Togo.

Les discussions ont tourné autour des éléments suivants : i) les difficultés enregistrées dans la mise en œuvre des observatoires nationaux, ii) la communication autour des observatoires, iii) la durabilité du financement des observatoires nationaux et régionaux et iv) la nécessité d'élaborer des Protocoles harmonisés pour le suivi des indicateurs de risques côtiers au niveau national.

Un certain nombre de recommandations ont été formulées par les participants :

- Multiplier les ateliers de renforcement de capacités des équipes pays sur la production de données et les connaissances harmonisées sur le littoral et leur suivi de façon durable.
- Élaborer des guides pratiques de suivi des indicateurs de risques côtiers en Afrique de l'Ouest
- Mettre en place une Task Force pour la définition de feuilles de route techniques et scientifiques en appui à la mise en œuvre des observatoires.
- Trouver des moyens de synergie entre les différents Observatoires régionaux existants dans la zone, notamment l'ORLOA, l'OBAPAO, le BIOPAMA pour la prise de décisions.
- Impliquer l'ensemble des parties prenantes clés intervenant sur le littoral, dans tout le processus de mise en place des observatoires nationaux, et même durant la phase d'opérationnalisation.
- Bien identifier dans les études de faisabilité, le rôle et la responsabilité de chaque structure clé au sein des observatoires nationaux tant en ce qui concerne la production de données et de connaissances que le portage institutionnel.
- Accélérer la signature de la Charte de partage des données et connaissances par l'UEMOA individuellement par chaque pays de l'ORLOA.

SE22 : Partage d'expériences des acteurs du PAZHOC sur la conservation durable des zones humides et oiseaux côtiers

Deux sessions ont été organisées durant cet événement.

La première session a porté sur le partage d'expériences et des résultats des phases I et II du PAZHOC. Quatre présentations ont été ainsi effectuées et ont porté sur : i) les principaux résultats des phases 1 & 2 ; ii) les résultats actuels et perspectives pour la recherche future dans l'archipel des Bijagos ; iii) les différentes études réalisées dans le cadre de la dynamique de la côte dans les sites clés de reproduction des mouettes et sternes côtières ainsi que les activités de conservation des sites.

Les discussions à l'issue des présentations ont permis de recueillir quelques points saillants portant sur :

- L'accessibilité et la publication des résultats scientifiques ;
- La recherche de financement pour perpétuer le projet ;
- Les résumés des résultats partagés ;
- Œuvrer pour que les acteurs du PAZHOC travaillent ensemble.

La seconde session 2 a abordé la question de renforcement de capacités et développement du partenariat. Les présentations ont concerné i) la plateforme virtuelle de formation sur les zones humides en Afrique mise en place par WWT ; ii) les statuts des sites Ramsar dans les pays membres du PRCM. Cette session a permis de retenir les points suivants :

- L'anglais en tant que seule langue pratiquée sur la plateforme virtuelle de formation alors qu'au sein des pays du PRCM, il y a deux autres langues (français et portugais);
- Les modalités pour être une ville Ramsar ;
- L'inclusion du Banc d'Arguin des sites ;
- L'engagement des États parties à appliquer la convention Ramsar.

SE26 : MARAFRICA – un réseau de surveillance, d'intégration et d'évaluation des données sur la biodiversité marine le long de la côte ouest de l'Afrique pour prédire et atténuer les changements climatiques

Ce Side event visait à présenter les résultats des activités du Projet MARAFRICA en Guinée-Bissau en ce qui concerne le réseau de formation pour renforcer les capacités des étudiants des universités locales et du personnel des institutions chargées de la biodiversité et de la pêche.

Le Projet MARAFRICA est un réseau de surveillance, d'intégration et d'évaluation des données sur la biodiversité marine le long de la côte occidentale de l'Afrique. Ce réseau vise à développer la formation aux outils de recherche pour l'étude de la biodiversité marine, pour une meilleure compréhension et une gestion de base de l'état actuel de la biodiversité marine et pour la prévision et la planification de mesures d'atténuation pour l'avenir, en tenant compte des scénarios de changement climatique prévus.

La session s'est déroulée sous la forme de présentations et de débats autour des thématiques suivantes :

- Exhibition d'un court film sur les forêts marines des Bijagós ;
- Checklist, cartographie et révision des données existantes sur la biodiversité marine de l'archipel de Bijagós ;
- Un portail de données sur la biodiversité pour le Bijagós ;
- Les stocks de carbone des herbiers *Halodule wrightii* de Guinée-Bissau et d'autres sites d'Afrique de l'Ouest présentent de faibles valeurs régionales par rapport aux herbiers tempérés et à d'autres végétaux aquatiques de Guinée-Bissau.

Les principaux engagements (recommandations) annoncés dans les interventions et les discussions, peuvent être résumés comme suit :

1. Poursuivre le travail de compilation et d'harmonisation des données sur la biodiversité de l'archipel des Bijagós et les mettre à la disposition du public.
2. Rechercher un financement pour l'extension du projet MARAFRICA et la possibilité de financer une formation supérieure de courte durée pour les techniciens en activité. Mise en place d'un réseau permanent d'enseignement et de formation des générations futures
3. Diffuser la plateforme "Biodiversity data of the Bijagós Archipelago. Information for éducation, conservation and management" au niveau national, régional et international
4. Développer des synergies avec d'autres initiatives de bases de données sur la biodiversité au niveau régional, cas de l'OBAPAO.

SE23 : La gestion durable des territoires sensibles eu changement climatique en Guinée Bissau

Au cours de ce side-event, ont été présentées les expériences d'intervention communautaire de Tiniguena, destinées à garantir la durabilité des territoires et du patrimoine naturel, ainsi que la souveraineté alimentaire, économique, environnementale, culturelle et politique face aux défis du changement climatique dans le pays.

Autour de ces processus d'intervention, Tiniguena promeut une nouvelle approche de la participation communautaire dans le processus de gouvernance et de conservation des sites d'importance écologique et culturelle pour les communautés traditionnelles. Quatre exemples pilotes de ces sites ont été identifiés : Tabanca de Elia – secteur de São Domingos, Tabanca de Menegue – île de Canhabaque, Tabanca de Batambali – secteur de Buba et Tabanca de Durbali – secteur de Pirada, dans lesquels une importante diversité biologique a été enregistrée. Cette diversité totalise 114 espèces de plantes, dont 35 sont utilisées en médecine traditionnelle et 32 pour l'alimentation, 29 espèces de mammifères ont été signalées, sur une superficie totale de 1.047,2 ha.

Par ailleurs, la participation des femmes aux processus de gouvernance est encouragée, leur capacité de participation et de leadership au sein de la communauté est renforcée, de même que la valorisation de leur rôle et de leurs connaissances pour relever les principaux défis de la communauté, tels que le changement climatique. Parallèlement, des mesures sont prises pour restaurer les zones de mangrove, une structure naturelle importante pour faire face à l'élévation du niveau de la mer, et pour récupérer les zones de production de riz.

Au cours des discussions, l'une des questions les plus fréquemment posées concernait la manière dont Tiniguena devrait améliorer sa méthodologie afin que l'ensemble du processus soit plus inclusif et permette une participation maximale de toutes les franges de la communauté. De même, l'importance d'introduire ces éléments dans le programme scolaire, en constituant un paquet d'éducation à l'environnement, en influençant les enfants dès leur plus jeune âge et en leur donnant des connaissances

sur leur environnement, en sauvegardant la durabilité dans le temps et la systématisation de toutes les connaissances ancestrales sur l'environnement.

Réunion du collège de la recherche

La réunion avait pour ordre du jour d'échanger avec les anciens du collège pour lever les contraintes ayant entravé le fonctionnement du collège et de dégager des perspectives pour la tenue régulière d'événements scientifiques.

Il a été noté qu'il est urgent de faire bouger le collège et que la redynamisation nécessite de :

- Définir un cahier de charge
- Cadrer le rôle du collège de la recherche (un collège de science qui se met au-dessus de la mêlée pour donner des orientations et définir des priorités, et qui jouerait un rôle d'appui conseil au PRCM)
- Mettre en place un bureau en responsabilisant les membres pour une bonne animation scientifique à travers le développement d'activités parallèle au forum notamment l'organisation de webinaires, la mise en place d'une newsletter/ou d'une revue, organisation régulière de réunions,
- Travailler à l'organisation d'un grand symposium sur l'état des connaissances produites par les projets financés par le PRCM (dans 2 à 3 ans)

Ensuite, il a été unanimement retenu et envisagé une montée en puissance du collège de la recherche et de la formation. Elle s'appuierait sur une société savante de haut niveau, ou un réseau des chercheurs sur les zones marines et côtières d'Afrique de l'Ouest et au-delà en fédérant toutes les forces existantes. Le soutien du PRCM et des autres organismes (WIA, Birdlife, RAMPAO, Commission Sous Régionale des Pêches (CSR), Convention d'Abidjan, Projet CCLME -Grands Écosystèmes marins des Canaries) est vivement attendu à cet effet. Pour ce faire, les membres ont proposé ce qui suit :

- Mettre en place un cadre formel précis avec un statut (encadrement juridique, enregistrement) qui permet de promouvoir le développement des sciences en clarifiant les objectifs ;
- Préciser le champ de couverture sur le plan spatiale (Afrique de l'ouest, au-delà) ;
- Réfléchir sur le mode de financement du réseau et le prévoir dans le statut (droit d'adhésion, cotisation des membres, sponsoring...);
- Mettre en place d'un Task Force, créer un mailing list, mettre à jour la note conceptuelle tout en identifiant les disciplines et les nouvelles thématiques, pour les besoins d'animation ;
- Travailler à l'organisation d'une grande conférence scientifique de haut niveau sur l'atlantique d'ici quelques années.

JOURNÉE 4 – VENDREDI 26 AVRIL 2024

Plénière. Conférence des leaders 3: Objectifs de la conservation, pratiques et perspectives



Cette table ronde a réuni des experts de premier plan pour discuter de la gestion durable des zones côtières et marines. Les échanges ont porté sur des partenariats pour conserver 30 % des écosystèmes marins d'ici 2030, l'importance des

aires marines protégées (AMP) et du BBNJ dans la gestion des ressources en haute mer. Les intervenants ont également proposé des outils pour renforcer les compétences des communautés locales et exploré les perspectives des énergies vertes en Afrique de l'Ouest.

La table ronde a également accueilli l'intervention en ligne de **Mme Sandra Kloff**, qui a fait une présentation sur le développement gazier et pétrolier offshore en Afrique de l'Ouest. Elle a mis l'accent sur un nouveau modèle d'intégration de la biodiversité dans ce secteur, en optimisant l'utilisation des zones de sécurité. L'exemple du puits **Chinguetti** en Mauritanie a été illustré pour montrer comment cette approche peut aider à concilier l'exploitation des ressources avec la préservation des écosystèmes marins.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU FORUM

La cérémonie officielle de clôture à la onzième session du Forum régional marin et côtier a été présidée par **Monsieur Viriato CASSAMA**, ministre de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'Action climatique de la Guinée-Bissau.

M. CASSAMA a tenu avant tout à féliciter et remercier le PRCM ainsi que tous les participants pour la parfaite organisation et la qualité des travaux ayant abouti à un partage de connaissances et à des échanges d'expériences au cours de ce Forum. Pour lui, c'est une preuve supplémentaire et sans équivoque de la détermination des pays de la sous-région à fédérer leurs actions autour des défis de la conservation et du développement durable de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest.

Il a réitéré l'engagement du Gouvernement de la République de Guinée-Bissau d'atteindre l'objectif 30x30 du Nouveau cadre mondial pour la biodiversité, soutenu par

la création d'une nouvelle Aire marine protégée et de deux corridors de connectivité dans la réserve de biosphère de l'archipel de Bolama-Bijagós ainsi que d'une deuxième réserve de biosphère dans le complexe de Cacheu-Jeta-Pecice, ainsi que par l'approbation de la loi Mangal.

Avant de déclarer clos les travaux de la onzième édition du Forum régional marin et côtier, M. le Ministre a rappelé que le Gouvernement de la Guinée Bissau est toujours en attente des résultats de l'évaluation du dossier de candidature de l'archipel de Bijagós.



CONCLUSION

Le PRCM a réussi à maintenir la régularité de ce Forum régional marin et côtier à travers l'organisation de la présente onzième session qui a clôturé ses travaux ce 26 avril 2024 à l'issue de quatre (4) jours d'intenses activités à la satisfaction générale de tous les participants.

Le thème de cette présente session du Forum reste pertinent et d'actualité, surtout quand on considère la grande concentration de nos populations dans la zone côtière, qui soutient encore une variété d'activités économiques très importantes pour nos économies et le bien-être de nos communautés. La zone dispose d'habitats et d'écosystèmes variés et produit diverses ressources qui soutiennent l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Malgré tout, la santé des écosystèmes marins et côtiers est de plus en plus menacée avec notamment le développement rapide des activités humaines et le manque de planification et de consultation intersectorielles qui ont conduit à la dégradation des environnements côtiers (réduction des mangroves, érosion côtière, pollution accidentelle) et de leurs ressources. Cette dégradation entraîne la pauvreté des communautés côtières qui, faute d'alternative, ont recours à des méthodes d'exploitation non durables, telles que la pêche des juvéniles, la pêche à la dynamite, l'utilisation de filets monofilament ou la capture de raies et de requins exclusivement pour le commerce d'ailerons.

Il convient de souligner que les activités anthropiques augmentent progressivement en intensité en raison de la croissance démographique, de l'expansion du marché et de la nécessité de survie d'une population côtière extrêmement démunie. L'ensemble de ces actions est encore exacerbé par les phénomènes néfastes causés par le changement climatique.

À travers ce Forum, le PRCM a offert aux nombreux experts et professionnels de la conservation de la biodiversité de la sous-région d'échanger sur les défis communs émergents et les orientations stratégiques en matière de conservation et de gestion de la zone côtière et marine. Le PRCM continue de constituer un cadre, une plateforme d'échanges fructueux entre partenaires techniques, scientifiques et financiers. Ce qui a débouché sur des solutions pertinentes aux contraintes du développement durable de la zone côtière et marine. Parmi ces contraintes on peut noter les menaces récurrentes liées à la pression excessive sur les ressources halieutiques, aux constructions anarchiques d'infrastructures côtières, à l'expansion de l'industrie pétrolière et gazière et au développement des usines de farine de poisson contraire aux intérêts des communautés côtières. À cela s'ajoutent d'éventuelles marées noires et la pollution par le plastique qui font peser des risques sur les mangroves, la santé de l'environnement et compromettent le développement de la pêche et du tourisme. Sans oublier les impacts du changement climatique avec notamment les inondations, les changements de distribution des espèces et la paupérisation

Les nombreux résultats et recommandations/engagements qui ont émergé des discussions et échanges sur cette problématique, constituent la base pour élaborer des politiques / stratégies et définir des priorités pour la protection de la biodiversité côtière et marine. Ils serviront également à élaborer des contributions et à mener des réflexions pertinentes et fondamentales pour la sixième édition du Congrès mondial des aires marines protégées (IMPAC 6) prévue en 2027 au Sénégal.

Tous les pays de la sous-région sont appelés à prendre les mesures nécessaires, courageuses et innovantes au niveau national et régional pour entreprendre les réformes nécessaires aux politiques environnementales à initier en vue d'une transformation qualitative des modes de gestion des écosystèmes qui nourrissent tant de populations ouest-africaines et déterminent leur avenir. Ceci passe par le renforcement de la coopération entre les États, le développement de partenariats stratégiques et de réseaux.

La prochaine édition du Forum marin et côtier sera sans doute l'occasion d'apprécier les nouveaux pas qui seront franchis, les efforts qui seront déployés pour une véritable transformation qualitative des modes de gestion des écosystèmes en vue d'accroître de façon durable la résilience des communautés côtières.

DISCOURS DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU, SON EXCELLENCE UMARO SISSOCO EMBALO

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et un profond engagement pour la préservation de nos écosystèmes côtiers et marins que je prends la parole aujourd'hui devant vous, à l'occasion de ce forum crucial pour l'Afrique de l'Ouest. Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers tous les participants, les chercheurs, les acteurs de la société civile, les représentants des gouvernements et les organisations internationales qui ont fait le déplacement ici à Bissau pour discuter de cette question primordiale qui nous concerne tous.

L'Afrique de l'Ouest abrite une richesse inestimable en termes de biodiversité marine et côtière. Nos océans et nos côtes sont non seulement des sources de vie pour des millions de personnes, mais ils jouent également un rôle crucial dans l'économie de nos nations. Cependant, nous sommes confrontés à des défis sans précédent qui menacent la durabilité et la santé de ces écosystèmes si précieux.

La surpêche, la pollution plastique, le changement climatique, la perte d'habitat côtier et la dégradation des écosystèmes sont autant de menaces qui pèsent sur nos mers et nos littoraux. Ces défis ne connaissent pas de frontières, et ils nécessitent une action collective et concertée à l'échelle régionale et internationale.

En tant que nations de l'Afrique de l'Ouest, nous avons la responsabilité de protéger nos écosystèmes marins pour les générations futures. Cela nécessite des mesures audacieuses et innovantes, tant au niveau national que régional. Nous devons renforcer la coopération entre nos pays pour lutter contre la pêche illégale, mettre en place des zones marines protégées et promouvoir des pratiques de pêche durables.

De même, nous devons intensifier nos efforts pour réduire la pollution plastique qui envahit nos océans. Cela implique la sensibilisation du public, le renforcement des infrastructures de gestion des déchets et la promotion de solutions alternatives aux plastiques à usage unique.

Le changement climatique est une menace existentielle pour nos écosystèmes marins et côtiers. En tant que nations côtières, nous sommes particulièrement vulnérables aux impacts du réchauffement climatique, tels que l'élévation du niveau de la mer, les tempêtes plus fréquentes et l'acidification des océans. Nous devons prendre des mesures immédiates pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nous adapter aux changements inévitables qui sont déjà en cours.

Enfin, nous ne pouvons pas ignorer le lien étroit entre la santé de nos écosystèmes marins et la prospérité de nos communautés côtières. Investir dans la conservation et la restauration de nos écosystèmes est non seulement essentiel pour préserver notre patrimoine naturel, mais c'est aussi un moyen de créer des emplois, de stimuler le tourisme et de renforcer la sécurité alimentaire.

Mesdames et Messieurs, la préservation de nos écosystèmes marins et côtiers est une responsabilité collective qui nécessite un engagement sincère et une action concertée. En travaillant ensemble, en partageant nos connaissances et en mobilisant les ressources nécessaires, nous pouvons assurer un avenir durable pour nos océans, nos côtes et les communautés qui en dépendent.

Soyez rassuré de mon soutien sans faille et de celui de mes pairs au niveau de la région. Je souhaite plein succès aux différents travaux et vous encourage à une grande solidarité pour essayer de renverser la tendance.

Je vous remercie.

DISCOURS DE BIENVENUE DE DR. AHMED SENHOURY, DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PRCM

Monsieur le Président de la République

Monsieur le Premier Ministre

Mesdames, Messieurs les Ministres

Mesdames, Messieurs les représentants des Ministres chargés de l'Environnement dans les pays de l'espace PRCM ;

Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du corps diplomatique ;

Honorables Mesdames, Messieurs les parlementaires

Mesdames, Messieurs les représentants des partenaires internationaux au Développement et à la conservation de l'environnement,

Monsieur le Président et Messieurs les Administrateurs du Conseil d'Administration du PRCM

Mesdames, Messieurs les représentants des organisations nationales et des institutions techniques

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

À l'entame de mon propos, laissez-moi tout d'abord exprimer au nom de la coalition PRCM, de son Conseil d'Administration et à mon nom personnel notre profonde gratitude et nos chaleureux remerciements à son Excellence Monsieur le Président, au Gouvernement et au peuple de la République de la Guinée Bissau pour les facilités mises à notre disposition pour l'organisation de la 11ème édition du forum régional marin et côtier placé sous le thème « Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux ». C'est la deuxième fois que la Guinée-Bissau accueille cette manifestation.

Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue et un agréable séjour en Guinée-Bissau aux acteurs de la zone marine et côtière ouest-africaine venus à cette plateforme de dialogue que constitue le Forum régional marin et côtier pour partager leurs expériences et échanger sur les problématiques, les enjeux et défis communs liés à la conservation et à la gestion de la zone marine et côtière.

Monsieur le Président de la République

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs

La zone côtière et marine ouest africaine peut s'enorgueillir de posséder un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, riche et diversifié. Au niveau des écosystèmes tout d'abord, avec ses hauts-fonds d'herbiers marins, son upwelling, les rivières du sud bordées de mangroves, les archipels et autres milieux insulaires... Au niveau de la biodiversité ensuite avec les plus grands rassemblements d'oiseaux d'eau migrateurs du continent, des colonies de tortues marines d'importance mondiale, la plus grande colonie de phoques moines mondiale, de nombreuses espèces de mammifères marins. Les facteurs hydro climatiques et la santé de l'environnement expliquent quant à eux l'abondance des ressources halieutiques essentielles au secteur de la

pêche, tandis que la beauté des paysages du littoral et les valeurs culturelles des communautés qui y vivent contribuent de manière cruciale au développement du tourisme.

Dans ce panorama d'ensemble de la région, la Guinée-Bissau se distingue par plusieurs aspects : Le pays dispose de la plus forte proportion mondiale de mangrove par rapport à la surface de son territoire. Le pays abrite l'archipel des Bijagós, joyau naturel, qui accueille la plus grande population de tortues vertes du continent africain et le 2° plus grand rassemblement d'oiseaux côtiers migrateurs après le Banc d'Arguin en Mauritanie. Cet archipel est considéré comme un sanctuaire pour les lamantins, les dauphins et les requins.

Pour conserver la richesse de leur biodiversité, les pays de la sous-région ont entrepris depuis une trentaine d'années des efforts considérables. À titre d'exemple, le système national des aires protégées en Guinée-Bissau s'étend sur plus du quart du pays. La soumission d'une candidature de l'archipel des Bijagos au Patrimoine naturel Mondial traduit la volonté des autorités de protéger la valeur universelle du site. Tout cela fait de la Guinée-Bissau un pays modèle, non seulement par la valeur exceptionnelle de son patrimoine marin et côtier mais aussi par sa dynamique de conservation exemplaire.

Monsieur le Président de la République **Mesdames et Messieurs**

Pour assurer les impératifs de conservation, les pays de la région font face à des défis communs émergents considérables. Les besoins du développement font aujourd'hui peser des risques sur la santé de l'environnement : pressions excessives sur les ressources de la pêche, construction d'infrastructures côtières, développement des hydrocarbures offshore qui font peser, en cas de marée noire, des menaces sur les mangroves, les ressources halieutiques et les paysages littoraux, et la pollution par le plastique qui étouffe l'environnement côtier en compromettant le développement de la pêche et du tourisme.

C'est pourquoi, **Monsieur le Président**, les acteurs de la zone côtière présents au Forum régional de 2024 et la coalition PRCM sollicitent votre précieux appui pour sensibiliser vos Collègues, les Chefs d'État de la sous-région, sur l'importance stratégique de la zone côtière et marine et la nécessité combien urgente de renforcer les capacités de résilience de l'environnement côtier et des populations qui en dépendent, tant pour la sécurité alimentaire que pour le développement.

Dans le cadre du plaidoyer auprès des autres Chefs d'État de la sous-région, les pays sont invités à mieux maîtriser la gestion de leurs ressources et la santé de leurs écosystèmes, à travers les diverses initiatives internationales qui existent dans ce domaine notamment leur adhésion au Traité mondial contre la pollution plastique en cours de négociation, vis-à-vis duquel les pays du PRCM devraient se situer en première ligne et à l'Initiative internationale FITI sur la transparence des pêches, à laquelle se sont engagés la Mauritanie, la Cabo Verde et la Guinée.

En outre, l'ensemble des pays, à l'image de la Sierra Leone, sont encouragés pour ratifier les différents Protocoles additionnels de la Convention d'Abidjan qui ont été conçus précisément pour aider à la conservation de leurs ressources marines.

Enfin, les pays sont également sollicités pour ratifier le Traité international de protection de la haute mer, que 193 Pays ont adopté récemment dans le cadre des Nations Unies. Ce traité offre

l'opportunité d'une coopération régionale pour la conservation des ressources et de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales. A ce sujet, le PRCM encourage les Etats de la sous-région à faire œuvre de pionnier à l'échelle internationale en regroupant leurs efforts pour créer ensemble la première aire marine protégée de haute mer en Afrique de l'Ouest.

Monsieur le Président de la République
Mesdames et Messieurs

Pour la première fois en Afrique se tiendra, en 2027 au Sénégal, le Congrès Mondial des Aires Marines Protégées (IMPAC). Le PRCM invite l'ensemble des pays de la sous-région à s'approprier cet événement pour faire connaître leurs réalisations dans ce domaine, mais aussi pour donner plus de visibilité aux problématiques spécifiques à la sous-région et aux besoins de coopération pour renforcer les dispositifs nationaux et régionaux en matière d'aires marines protégées.

Monsieur le Président de la République
Mesdames et Messieurs

La zone côtière ouest-africaine et les communautés qui en dépendent sont directement menacées par les impacts du changement climatique. L'extrême dépendance des économies nationales et locales aux ressources naturelles représente un défi majeur que la région ne pourra supporter à elle seule. Plus que jamais nous avons conscience de la destinée commune de l'humanité sur notre planète bleue, la seule et unique planète habitable que nous connaissions. Cette destinée commune donne l'occasion de faire un appel aux donateurs privés mais également aux donateurs bilatéraux et multilatéraux à renforcer les liens de solidarité avec la sous-région pour soutenir les efforts de conservation de la biodiversité et compenser les restrictions d'utilisation des ressources naturelles, à l'image des initiatives portant sur le carbone, la conversion de la dette vers les secteurs de l'environnement, ou le financement de projets de conservation de manière générale.

Monsieur le Président de la République
Mesdames et Messieurs

Avant de terminer mes propos, je tiens à adresser mes sincères remerciements aux partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette 11ème édition du Forum, en particulier l'UEMOA, la Banque Mondiale, le FFEM, la Fondation Hans Wilsdorf et le CEGEP de la Gaspegie et îles au Canada. Je tiens également à remercier nos partenaires en Guinée Bissau, notamment le ministère de l'Environnement et l'IBAP dont le soutien inestimable a permis la préparation de cet événement dans les meilleures conditions.

Je vous remercie de votre attention

ALLOCUTION DE M. CHRISTOPHE DEGUENON, DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES EN EAU À LA COMMISSION DE L'UEMOA, À LA CLÔTURE DU FORUM

Monsieur le ministre de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'Action Climatique de la Guinée Bissau.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM) ;

Monsieur le Directeur Exécutif du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM) ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Pays et des Institutions partenaires du PRCM ;

Mesdames et Messieurs, Chers participants ;

En vos rang, qualité et titre, tout protocole strictement respecté ;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole, au nom de tous les partenaires du PRCM, en cette occasion solennelle de clôture de la 11^{ème} édition du Forum Côtier et Marin du PRCM.

Monsieur le Ministre, je vous prie de transmettre à Son Excellence, Monsieur le Président de la République, au nom, des Autorités de la Commission de l'UEMOA et de l'ensemble des partenaires du PRCM, la gratitude de tous les acteurs de la conservation des zones marines et côtières pour son leadership personnel dans la parfaite organisation de cette 11^{ème} édition du Forum. Je n'oublie pas, Monsieur le Ministre, votre implication personnelle et celle de votre équipe.

Mes félicitations vont également à l'endroit de toute l'équipe du PRCM qui, dans l'intervalle de quelques mois, a pu rassembler tous les acteurs importants de la conservation des zones marines et côtières et réaliser l'exploit de la tenue effective et dans de bonnes conditions de ce Forum.

Mesdames, Messieurs, chers participants,

Pendant ces quatre jours, vous avez consenti assez de sacrifices pour faire de la 11^{ème} édition du Forum une parfaite réussite. En effet, vous avez contribué à l'animation de plusieurs panels de haut niveau et plus d'une quarantaine d'événements parallèles et d'ateliers techniques qui ont permis d'explorer quasiment tous les aspects de la conservation des zones marines et côtières, d'exposer les défis et surtout d'offrir une plateforme de solutions pour relever ces défis.

J'ose espérer que les recommandations stratégiques consignées dans la **Déclaration de Bissau** serviront réellement de feuille de route pour guider les actions futures en matière de conservation marine et côtière, marquant ainsi l'engagement indéfectible des participants envers la protection de nos précieux écosystèmes côtiers et marins.

Pour ma part, je voudrais exprimer la disponibilité de la Commission de l'UEMOA à tirer profit des connaissances et des pistes d'actions dégagées par le Forum pour continuer d'œuvrer, en synergie avec les partenaires de la région, à trouver des solutions adéquates aux défis communs liés à la gestion durable de nos zones marines et côtières.

Avant de terminer mon propos je voudrais renouveler mes vives félicitations à l'endroit du PRCM, et exprimer ma gratitude au peuple et au Gouvernement de la République de Guinée-Bissau pour le pari tenu.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

**DISCOURS DE CLÔTURE DE M. MONSIEUR VIRIATO CASSAMA, MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE L'ACTION CLIMATIQUE DE LA
GUINÉE-BISSAU**

**Excelentísimos Senhores DGs presentes,
Excelentíssimo Senhores, Membros do Corpo Diplomático,
Ilustres Representantes de Organizações Internacionais
Distintos Delegados Nacionais e da sub-região
Caros participantes,
Minhas Senhoras e Meus senhores**

É com grande honra e satisfação que uso de palavra em nome do governo e em meu nome próprio neste ato solene de encerramento da 11ª Edição do Fórum do PRCM, que decorreu entre os dias 23 até a data de hoje, em Bissau, República da Guiné-Bissau subordinado ao tema "**Conservação, resiliência e desenvolvimento sustentável da costa ocidental africana face às alterações globais**".

Antes, porém, queria saudar e agradecer o meu preclaro amigo, Senhor Ahmed Senhory, Secretário Executivo do PRCM e a sua equipa e colaboradores por terem escolhido a Guiné-Bissau para a realização deste importante Fórum.

Aproveito ainda esta oportunidade para felicitar e agradecer a todos instituições nacionais e intergovernamentais, instituições científicas, ONGs nacionais e internacionais, organizações socio-profissionais, sector privado e parceiros técnicos e financeiros envolvidos na gestão da zona costeira e marinha da sub-região que se dignaram deslocar ao solo Pátrio de Amílcar Cabral e aqueles que participaram virtualmente, para partilhar conhecimentos e trocar experiências durante este 11º Fórum.

Os nossos agradecimentos aos financiadores, aos tradutores, a gerência e funcionários do Hotel Dúnia que deram o seu máximo para a realização tranquila deste Fórum.

Caros Presentes,

O tema é muito pertinente e atual, sobretudo considerando a grande concentração das nossas populações na zona costeira, o qual ainda suporta variadas atividades económicas muito importantes para as nossas economias e para o bem-estar das nossas comunidades. Apresenta habitats e ecossistemas variados e produzem recursos diversos que servem de suporte a toda a cadeia alimentar.

No entanto cada vez mais, a saúde dos ecossistemas marinhos e costeiros são postos em causa. O rápido desenvolvimento das atividades humanas e a falta de planeamento e consulta intersectorial conduziram à degradação dos ambientes costeiros (por exemplo, redução dos mangais, erosão costeira, poluição accidental) e dos seus recursos. Esta degradação está a conduzir à pobreza nas comunidades costeiras, o que, por sua vez, à falta de alternativa, conduz a métodos de exploração não sustentáveis, como a pesca de juvenis, a pesca com dinamite, a utilização de redes de monofilamento ou a captura de raias e tubarões exclusivamente para o comércio de barbatanas.

É de salientar que as atividades antrópicas, aumentam progressivamente de intensidade por força do aumento demográfico, da expansão do mercado e da necessidade de sobrevivência de uma população costeira extremamente carenciada. Estas ações no seu conjunto são exacerbadas ainda mais pelos fenómenos adversos causados pelas alterações climáticas.

Resumindo se poderia concluir que a produção e a renovação dos recursos que suportam a vida na zona marinha e costeira se encontram cada vez mais sob pressão e ameaças.

Caros Presentes,

O 11º Fórum que hoje termina é mais uma prova inequívoca da determinação dos nossos países em federar suas ações em torno dos desafios da conservação e do desenvolvimento sustentável da zona costeira e marinha da África de Oeste.

Neste contexto, o Governo da Guiné-Bissau compromete-se a acompanhar de forma incondicional ações e reflexões que catalisarão o compromisso dos países e comunidades da África Ocidental para com a conservação sustentável dos recursos marinhos e costeiros à escala global.

Ensinamentos foram tirados e partilhados e consciências foram despertadas em relação aos efeitos das alterações globais na zona costeira e marinha da sub-região. A sua conservação e o alicerçamento do seu desenvolvimento de forma sustentável torna-se uma responsabilidade individual e coletiva, isto é, uma questão da cidadania.

Perante as significativas recomendações que podem ser tiradas neste 11º Fórum, convido a todas as partes implicadas a se reverem nos seus resultados, implementá-las e dinamizá-las nas diferentes sessões de trabalho. Deste feita, em sinergia e de forma coordenada e concertada, os países da sub-região oeste-africana, devem fazer tudo para conservar, reduzir a vulnerabilidade da zona costeira e marinha, e aumentar a resiliência e a capacidade de adaptação das comunidades que nelas vivem. Há que salientar, no entanto, tal efeito, não poderá ser alcançado sem o reforço das capacidades nacionais e garantia de uma sustentabilidade financeira.

Os resultados deste fórum nos interpela à todos e é necessário tomarmos medidas necessárias, corajosas e inovadoras, tanto a nível nacional como regional para proteger os nossos ecossistemas costeiros e marinhos para as gerações atuais e futuras, reforçando a cooperação entre os nossos países, as parcerias estratégicas e as redes

para combater a pesca ilegal, criar zonas marinhas protegidas e promover práticas de pesca sustentáveis e aumentar a resiliência das comunidades costeiras.

Caros Presentes

Muitas dos resultados e recomendações aqui saídas constituem as premissas para elaborarmos estratégias e definirmos prioridades para a proteção da biodiversidade costeira e marinha de acordo com o tratado concernente, e, tirarmos os contributos e reflexões pertinentes e fundamentais para o 6º Congresso Internacional de Áreas Marinhas Protegidas (IMPAC6) que será realizado no Senegal, em 2027, um país da nossa sub-região.

Vários engajamentos já foram tomados e que serão reportados nos relatórios finais do Fórum. No caso específico da Guiné-Bissau, um dos engajamentos é o de atingimento da meta 30x30 do Novo Quadro Global da Biodiversidade, cujo suporte é a Criação de uma nova área marinha protegida e dois corredores de conectividade na Reserva da Biosfera do Arquipélago Bolama-Bijagós e de uma segunda Reserva da Biosfera no Complexo Cacheu-Jeta-Pecice, a Aprovação da Lei do Mangal.

Aguardamos ainda os resultados da avaliação do dossier da Candidatura do Arquipélago dos Bijagós como Sítio de Património Natural Mundial da UNESCO, cujos resultados, auguramos que sejam anunciados antes do 12º Fórum do PRCM que terá lugar na Mauritânia.

Caros Presentes,

Não poderia terminar a minha intervenção sem agradecer mais uma vez aos organizadores deste Fórum, aos membros da equipa da PRCM e ao Quadro Técnico do Ministério do Ambiente e em especial a Dra Aissa Regalla, Directora Geral do IBAP e o Dr. Helton Casimiro, o Meu Chefe de Gabinete que não pouparam esforços, dia e noite, fins de semanas e feriados para a realização efectiva deste 11º Fórum.

Aissa e Helton nha muito obrigado!

Aproveito desde já desejar muitos sucessos para o 12º Fórum que será realizado dentro de dois anos na Mauritânia e desejar um bom regresso à todos os participantes.

Permitam-me, com estas palavras, declarar por encerrado o 11º Fórum da Parceria Regional Costeira e Marinha da Africa Ocidental.

Um Bem-haja e muito obrigado!

DÉCLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) DU LITTORAL AU FORUM MARIN ET CÔTIER

Réunies à Bissau le 25 avril 2024, à l'occasion du Forum marin et côtier tenu du 23 au 26 avril 2024 à Bissau sous le thème « Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest Africain face aux changements globaux », nous Organisations de la Société civile du littoral Ouest Africain,

Se félicitant de la pertinence des thèmes traités et de la qualité des communications et des interventions et saluant l'esprit confraternel et amical qui a prévalu lors du FOMACO organisé par le PRCM ;

Considérant la dynamique enclenchée par le PRCM depuis le 10^{ème} Forum de Saly au Sénégal pour accompagner le renforcement du réseau des OSC du littoral ;

Soucieux du développement très accéléré des infrastructures minières, pétrolière et gazières sur le littoral Ouest Africain ;

Reconnaissant les efforts et initiatives nationales et régionales entrepris par le PRCM et ses partenaires ;

- Informons tous les États, acteurs, partenaires techniques et financiers de la création et du lancement officiel du Réseau des Organisations de la Société Civile du Littoral Ouest Africain ;
- Engageons à unir nos efforts pour contribuer et accompagner le PRCM dans sa dynamique de promotion d'une gestion durable du littoral Ouest Africain ;
- Engageons à travailler en synergie avec le PRCM, et tous les autres partenaires pour un renforcement du plaidoyer, de la sensibilisation aux solutions naturelles de préservation du littoral et aux renforcements des capacités des acteurs du littoral ;
- Encourageons le PRCM à promouvoir des solutions naturelles de préservation du littoral ;
- Soutenons le PRCM dans sa volonté d'accompagner la domestication des protocoles additionnels de la convention d'Abidjan ;
- Invitons le PRCM à poursuivre son accompagnement au réseau régional des OSC dans sa contribution à la mise en œuvre des politiques nationales de préservation des espaces littoraux ;
- Recommandons au PRCM et à tous les partenaires à mettre en place et à promouvoir des programmes d'appui au réseau des OSC afin de pérenniser les actions de préservation marine et côtière ;
- Enfin, réitérons la déclaration de Saly faite lors du 10^{ème} Forum Marin et Côtier tenu au Sénégal en mars 2022.

Fait à Bissau, le 26 avril 2024

DÉCLARATION DE LA ONZIÈME ÉDITION DU FORUM CÔTIER ET MARIN

Ouverts le 23 avril 2024 par Son Excellence, **Monsieur Umaro Sissoco EMBALÒ**, Président de la République de Guinée-Bissau, les travaux de la onzième édition du Forum régional côtier et marin, placé sous le thème « Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux », ont pris fin après trois journées de réflexions et d'échanges entre acteurs de la zone côtière et marine et les partenaires de la conservation et de la gestion durable engagés dans la sous-région.

Le programme de cette onzième édition s'est articulé autour de **quatre plénières** et d'activités parallèles sous forme de **31 side events**, **12 ateliers techniques** et **14 expositions** relatives à des résultats issus des initiatives et projets dans la sous-région. Une animation interactive a permis à près de **430 participants** de s'informer, de discuter et d'enrichir leurs connaissances sur les enjeux et défis de la conservation, de la résilience, du développement durable et des impacts des changements globaux sur le littoral ouest-africain.

Lors de cette édition du Forum, les acteurs de la zone côtière et marine ont largement échangé sur les **défis communs émergents et les orientations stratégiques** en matière de conservation et de gestion de la zone côtière et marine. En particulier, l'accent a été mis sur les menaces récurrentes liées à la pression excessive sur les ressources halieutiques, aux constructions anarchiques d'infrastructures côtières, à l'expansion de l'industrie pétrolière et gazière et au développement des usines de farine de poisson contraire aux intérêts des communautés côtières. Les éventuelles marées noires et la pollution par le plastique font peser des risques sur les mangroves, la santé de l'environnement et compromettent le développement de la pêche et du tourisme. Outre les menaces d'origine anthropique, la zone côtière et marine ouest-africaine et les communautés qui en dépendent sont directement affectées par les impacts du changement climatique (inondations, changements de distribution des espèces, paupérisation, etc.).

Conscients de l'intérêt stratégique de la zone côtière et marine ouest-africaine et de son importance pour les communautés côtières, les économies nationales et locales, les acteurs présents à cette édition, s'engagent à œuvrer pour :

1. Le renforcement des capacités de résilience de l'environnement côtier et des populations qui en dépendent, tant pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle que pour le développement économique et social.
2. La synergie et la mise en cohérence des initiatives de lutte contre les changements climatiques en réponse aux exigences de résilience des écosystèmes et des communautés côtières à l'échelle de la sous-région ouest-africaine.
3. Un développement de l'industrie pétrolière et gazière prenant en considération la nécessaire bonne santé du secteur de la pêche et la promotion, dans la responsabilité des entreprises, d'une cohabitation entre les sociétés pétrolières et les autres usagers de la zone côtière.
4. Une meilleure maîtrise de la gestion des ressources halieutiques, à travers l'adoption et la mise en œuvre de plans d'aménagement des principales pêcheries (limitation des capacités de pêche et respect des potentiels admissibles), la poursuite des efforts en vue de la limitation des by-catches, ainsi que l'amélioration de la transparence des pêches et la participation des acteurs à la gestion du secteur via la cogestion et la concertation.

5. La poursuite systématique des efforts déjà entrepris pour renforcer les mesures de conservation de la biodiversité côtière et marine, en particulier vis-à-vis des espèces les plus menacées comme les oiseaux côtiers, les raies et les requins, les mammifères marins et autres espèces faisant partie de notre patrimoine commun.
6. L'appui à la candidature de l'archipel des Bijagos au Patrimoine naturel Mondial.
7. La poursuite des efforts destinés à l'atteinte des objectifs 30 x 30 dans le domaine de la création des Aires Marines Protégées (AMP).
8. Une augmentation sensible des initiatives d'éducation environnementale et leur intégration plus formelle dans les curricula scolaires.
9. La ratification du Traité international de protection de la haute mer qui offre l'opportunité d'une coopération régionale pour la conservation des ressources et de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales, et qui permet d'envisager la création par l'ensemble des États de la première AMP de haute mer en Afrique de l'Ouest.
10. Le soutien à l'organisation du Congrès Mondial des AMP, prévu en 2027 au Sénégal et l'appropriation de cet évènement pour faire connaître le potentiel de la sous-région et les efforts déployés en matière de conservation et de bonne gouvernance des AMP de la sous-région.
11. L'adhésion de l'ensemble des États de la sous-région à l'Initiative sur la transparence des pêches (FITI) et à l'organisation régulière de débats publics sur la gestion du secteur des pêches.
12. L'accompagnement du Traité mondial contre la pollution plastique en cours de négociation et sa ratification.
13. La ratification par l'ensemble des États de la sous-région des différents Protocoles additionnels de la Convention d'Abidjan conçus pour aider à la conservation des ressources marines.
14. Le renforcement des liens de solidarité entre les pays développés et les États de la sous-région pour soutenir les efforts de conservation de la biodiversité et d'une gestion plus précautionneuse des ressources naturelles.
15. Le renforcement du partenariat régional incarné par le PRCM afin d'aider les acteurs de la zone côtière et marine à relever les défis communs et à poursuivre les initiatives, construire des synergies et valoriser les acquis en matière de conservation des écosystèmes et des ressources naturelles qui leur sont associées.
16. La mobilisation de ressources en faveur du PRCM et des acteurs de la conservation par les Gouvernements et les partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des Stratégies et autres Plans d'Action en faveur de la bonne santé de l'environnement littoral.

En outre, les acteurs de la zone côtière et marine ouest-africaine saisissent cette occasion pour adresser leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude au Gouvernement de la République de Guinée Bissau ainsi qu'aux partenaires qui ont appuyé l'organisation de la présente édition. Ces remerciements, doublés de félicitations, sont adressés également au PRCM pour l'excellente organisation de cette onzième édition du Forum régional marin et côtier. Ils encouragent le PRCM à poursuivre et à maintenir la régularité de cette rencontre, la seule qui permette aux acteurs de dialoguer et de convenir collectivement d'orientations stratégiques

pour la conservation et la gestion durable de la zone côtière et marine, tout en renforçant les liens d'amitiés qui unissent les États du littoral ouest-africain.

Fait à Bissau, le 26 avril 2024

Les acteurs de la zone marine et côtière
ouest-africaine – Forum 2024

FORUM 2024 DE BISSAU – MOTION DE SOUTIEN ET DE REMERCIEMENTS

Nous, acteurs de la zone côtière et marine ouest-africaine, présents à la onzième édition du Forum côtier et marin ouest-africain, placée sous le thème « Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux » et tenue du 23 au 27 avril 2024, à Bissau.

- Exprimons à Son Excellence, **Monsieur Umaro Sissoco EMBALLO**, Président de la République de Guinée Bissau, notre profonde gratitude pour l'attention manifestée à travers l'accueil de la onzième édition du Forum marin et côtier et pour l'honneur d'avoir présidé la cérémonie solennelle d'ouverture de cet événement, témoignant ainsi de son engagement en faveur de la conservation de la zone côtière et marine ouest-africaine et sa volonté de porter les préoccupations de cette zone auprès de ses collègues, Chefs d'État de la sous-région.
- Adressons nos sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la Guinée Bissau, pour l'accueil et toutes les facilités accordées pour rendre agréable notre séjour à Bissau et pour les bonnes conditions offertes pour la tenue du Forum et de l'Assemblée Générale du PRCM.
- Saluons la forte mobilisation des Partenaires techniques et financiers, des experts des pays membres du PRCM, de l'équipe du PRCM, des membres de la Société civile Ouest Africaine ainsi que la qualité et la richesse de leurs interventions.
- Adressons, enfin, nos sincères remerciements et nos vives félicitations au PRCM pour la parfaite organisation de nos rencontres et surtout pour avoir su garder le cap, en s'améliorant, malgré la mutation institutionnelle intervenue il y a trois ans.


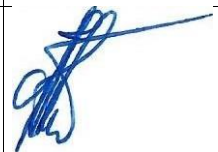


Fait à Bissau, le 26 avril 2024

Les acteurs de la zone marine et côtière
ouest-africaine – Forum 2024


ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS

Liste des participants au Forum


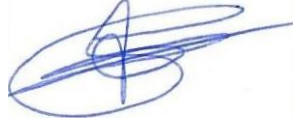
NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
1	Aissata CANARA	Conseil National de Guinée	astouyavio@gmail.com	+224 628227473	
2	Amme L Soul	Ecole Normale Supérieure Nouakchott	almondous2412@gmail.com	-eze;24263882	
3	Zeine EL Abidine SIDIATTI	Parc National de Bianling	zbidine@yahoo.fr	+ 222 464322-7	
4	A. IDRISSE EMBALO	Ministerio Ambiente, Biodiversidad, ACCIÓN CLIMÁTICA	idrissaembalo@hotmail.com	+245 965074149	
	GEOFFROY CITEGETSE	BIOBLIFE INTERNATIONAL	geoffroy.citegetse@bioblife.org	ISL 778581349	

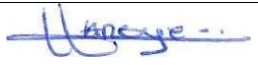
NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
----	-----------------	-------------	-------	--------------------	------------

6	Khadijette Teïssouira	université Cheikh Anta Diop - Dakar	khadijette.mehidi@ gmail.com	00222 36 46 57 06	
7	Maimouna Sacké	ONIG Biodiversité	mabdallahi@yahoo.fr	+222 36 31 76 15	
8	Dieynaba SECK	Centre de Suivi Écologique	dieynaba.seck@cees.sn	+221 76 51 27 74	
9	ò/c.e	Direction des Aires Marines, Communautés Protégées	samafary@dyceho.sn	+221 76 61 64 196	
10	Alsanq Minteh		Mintehalana@yahoo.com	4-2-20 795 25 74	
11	Binta Sam[ocSU	Department of Parks and Wildlife Mgt.	missgibba84@gmail. Com	+ 220A 10703È	


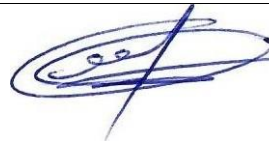

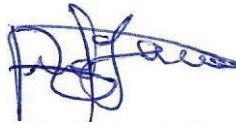

12	Abdoulie Sawo	Department of parks & wildlife Management - gambia	abdoulies@gmail.com	+220 2308020	Amfisa
13	Jammeh	Department of Parks & Wildlife management	jammeh05@gmail.com	2707856	Njuel

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
	Sarjounis Mannel	Department of Parks 又(いな)	9. ~。に第0 取心に(幸。 326	Park Manager
	Ramatou Jallow	C&A	ramatoubijallow@gmail.com	+7~ 0气羊い口舅	Media/ Environment
16	Amadou Dram BA Domingos G. BETUNDE	Association Nafore'	gaamadw80@gmail.com	十心リ 10208-	Amadou
17	Domingos G. BETUNDE		betunde2007@gmail.com	245956010445	Domingos




18	Casino Barboss		CasinoBarboss2002@gmail.com	+245 955471740	
19	@(歌し、に肥 A	Weforest	germaine.neya@weforest.org	- . にq	
	ルル乙を日月応り02	鹏P	pな”、0ル、、引。レいこ0	十ル5まらう名切	
21	Mohamed Henriques	BirdEyes	mohamed.henriques@birdeyes.	キ351q日メq q3	
22	Xavier Ndjamu	TU€ 夹口 Cameroun	xavier.ndjamu@gmail.com	寸2乙ル	

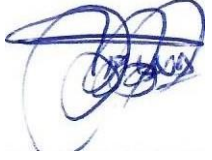




NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
23	LAに0当こしco爲こ	しこーし	ハ。cae@)しい “・「。に。当	十製」子イら52 5し0	


2	SORTES, Josephina	RAMAD MILITERIE	Josephine greenpeace	+238 9915328	
2	Noliaga THIAM	OR行	ndiyathiam@hotmail.com	ヤレ)9らうク	
26	YARBA FALL 4 KO LH	ON ← Nur Blawe	yarbaof@yahoo.fr	イレと叫れつ	
2	Mamadou Diawara	Guinée Ecologie	mdiawara@guineecologie.net	+224612929692	
28	Looger Lore	Guinée Ecologie	0020~0. 0.	+ 2 3 3 9 1	
29	Vayanga Donzo	GREEN- Transformation 2020	donzovayanga@gmail.com	+224620-00-1089	
30	Aboubacar Soumah	PRC (Consultant)	soumahaboubacar032@gmail.com	+224628185847	

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
	Arsene Alain SANON		oナ。~し脛い。ハイス嬢じ	+びLC'も0Q	
	DEGUEHON CHRISTOPHE	WEMOA	Cdeguenon@wemoa. int	+226 72 19 49 80	
33	P. GIZAKI	WEMOA	pegzakou@wemoa. int	+226 07707171	
34	INDJAI 第Sもパ下0	トIV	indjai. . , しぶき第Q, プパ		
	し久 MAレ	WAC-Ik Sewogel	otlucke@yahoo.fr	筭アノ当衫	

36	SAIKOU	GAMBIA	bahsaikou4820C鮎し(0 2 2-0 60 & 22	Mussa
	NERIE Boubié	UICN	boubie.nerie@iucn.org	+226 270 5402	








NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
38	ト医kれつAし出一		mennad08@yahoo.fr	夕尾72宅	
39	乙祕s >G		ふ気十一だト	43ろい%ネらら	
40	Phénia		phenia.marras@fb.gov.gn	+226 33 27 48 95	

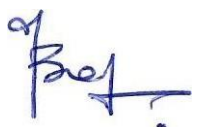



	Manoado Lassine Holiaye	乙乙	分殊 《e-つつ @holiaye@gmail.com ぐsは、	キ24子, うア子3	
42	/ o員レ おれ乙の'qレ	月 クcg/ ん戸アOK(E 0 C	chiefmolunguanad	十宿9白0ム	
43	Gordon Ajonina	CWCS	gnajonina@hotmail.com	+237697754985	
44	SAMBOU MAMBALLI PATRICK	L'annuaire des Droits Marins ML当	patrickambou@yahoo.fr	+237671502140	
45	Ma 黻ル」。。B合合	p丁0 M	mambay2003@yahoo.com	色 qイq材アプ	



	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
46	Manuela Maria c Lima de Costa 61,	MATR D.G.P.L	maescago@gmail.com	855932097	



47	Steven Pires	Biosfera	stivendelpato@gmail.com	-'cz38 5976601	Steven Pires
		T n.º Jecro	Projectovito · Director@gmail.com	+238 5162302	
49	Daniel Nsawari	Flora	danielnsawari@gmail.com	+23324283605	
50	Daniel Kofi Ahen		dabu@terraformation.c	0245272047	
51	Henry Bortey Dchusemah	GLAMA	henrybortey@gmail.com	+233 27266786	
52	? cs.sLetQ Ape Quado	Biotere Guinee K. P. N. A	pcuete@biotere.fr	+224 629135404 05 5387865	
53	ARLINDO	ANAPA	ind@gmail.com		

			t	f839-G3-G q	
				6GCi05	


N°	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
54	Tamarta Kally	Clinica D. Lusa	Kallytamarta74	956564573	
55	Ahmed Diawé	Birdlife	ahmed.diawé@birdlife.org	+221 780189523	
56	TABEA ZWIMPFER	Birdlife	tabea.zwimpfer@birdlife.org	+41798123789 +254716	
57	Mario Abel Bunde	INIPO	mboma@hofmanj.com	956190774	
58	Honorine DIATTA	Céges de la Gaspésie et de l'île (CGI)	hdiatta@cegesim.ca	+221 77-535-10-72	
59	Yves REICHLING	FEEDBACK EU	yves@feedbackglobal.org	-	
60	Idrissu Amadu	Wageningen University	idrissu.amadu@wur.nl	TEL: 245957647588 WhatsApp: +23245941141	





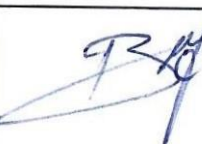

	"RENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
61	Oumar BA	BACOMAB Trust Fund	oumarba@bacomab. ora	+222 4789 3086	
62	ABDOUL	WAEA-MR	abdoulia2023@outlook com	+222 47503568	
63	Wagne Moulouye	INRO P	bouh.wagne@yoko.fr	(+222) 46580851	
64	BECQUET	BQ-LAT (DNL ç-	albane.becquet@brl.fr	+221 78755 2287	
65	Salumata	AGIRE Senegal	Salumatacus65@gmail.com	775785982	








66	Salla	PRACH	salla.be@premaire.org	+222 468744 78	
67	CA BO	QRcn	calbo@premaire.org	+7 576 087 6	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
68	Salimata	AGIRE / Sénégal	salimataba936@gmail.com	+221 78-129 40-04	
69	Ndoye	AGIRE Sénégal	mdooyeastou@gmail.com	+221 77-758	







70	Malick Dionf	CFGE?	malicknem@gmail.com malick.dionf@ucod.edu.dn	+221 77 501 27 80	
71	Nicolas Gueye MBENGUE	CE GE p	nmbengue@cegep.ci	+221 77 809 85 70	
72	Eunicia ZANCA	IBAF	euniciazanca@live.com.pt	OLC(FDJS C) 2-2 0	
73	Antônio	IBAF	rodriguespresantia@72@gmail.com	985454117	

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
	Abdoulaye Diagana	(s代人代し 心一、.-	abdoulaye.diagana@un.org	+225 01 02 76 38 20	



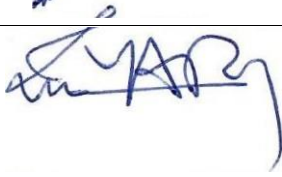




	Abdoulaye Wade	PR CO7	andylcuelh-g.org	221 7730582	
	Naïmouna Saleck	Biodiversité OJYFC-	abdallahi@yadoo.fr	+222 363176151	
84	の国多氏にケ しし2	AN n C	い新@一郵)夜	膨「引もz偽十	
	Moustapha		moustapha.kebe@premarine.org	「zを7ツレ	
86	ラ .。	エ缸, とズ・。第。一2 厩		、玄にノ23日	
87	Barthelemy BATHENO	Convention d'Abidjan	.bateno@un.org	+221 774173824	
88	Thierno Moussa Brially	CNPMZC MEEI	oulbada2003@yahoo.fr	+224622131126	


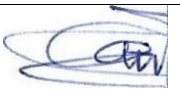
	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
	1 Nayif	Univembo	mamuyf@yoh.f	46 43 0335	
90	Ahmed leghih	DACOM 3	ahmed-leghik@bamob	47696061	
	N° Ntogh				
92	BASSIRAN DIAGNE	INACA	b.diagne@waca.sn	+221) 76542843	
93	Braima BIAI	DBB Cadastre MDDHU.	biaibraghoo.fr	+245 955909257	
94	Alkaly DOUNBONIA	PREDS	adounbouyeh@gmail.com	+224 621960436	
	Alkaly Fety	PREDS	alkalyfety@gmail.com	+224 955350364	




96					

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
	Mamadou SIDIBE	Ministère de l'Énergie et de la Transition Direction des Aires Communautaires Protégées	aidebamamadun@gmail.com youissa@yahoo.fr youissa@yahoo.fr	を 且 4 凝 ヶ 吐 +221 77 24 74 49	
90	- (ル T) . (イ (youissa@yahoo.fr	217 264 1949	
	Abdoulaye Wagne	IMROP	aswagne11@gmail.com	+222.66010501	
92	... ト G	い / L	mandiangb4@hotmail.com	77 577 20 52 77 993 04 7	
93	心ら。立。	D O	— 第ゴ.	窿 しゆ	を う
94	Adja Aissaton SY EP の せ い ん コ	OBAÏPAO/ Z5も	aissaton-sy@cse.sn	+221 77 656 1525	
95	か4しへ T seek	Centre de Suivi Ecolog	。一。(七	マ65にな	

	<p>Faug Diouf</p> <p>Cは第0</p>	<p>Direction des Hies Ocurines Commun. Proleg</p>	<p>amafaug@ycchiv.fr</p>	<p>+221 76367196</p>	
97	<p>Ahmedou</p>	<p>de Nouma vicureq Novakchi</p>	<p>ahmedou2412@gmail.com</p>	<p>+2224243808</p>	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
98	Ahmedou Mamady	PNBA	ahmedou.muldharim aidi @yahoos.fr	00 222 77635531	
99	Ahmedou Salim	Université de Nouakchott	ahmedou.vadelfat@gmail.com	+222 47368520	
100	Lemhaba Ahmed Mahmoud	PNBA	ouldiyarba@yahoos.fr	+222 48576048	
101	Luzia Mendes Oliveira	Presidência República Cabo Verde	luzia.oliveira@ presidencia.cv	9888479	
102	Ahmed Iqbal	BKdMab			
103	Yamoussa Salifou Camara	81EroPc	camara.yamoussa.salif 21@gmail.com	+224 623 77 38 21	
104	Djamil MANGANE	EndaECOPOP	djamil.mangane@endaecopop.org	775011482	

105	/VjbYe—	DPN/senegal	ndoyeassouess@yahoo.fr	221 77 647 24 61	
106	Mamadou NDIAYE	AMP Cayeur Senegal	ndoyeassouess@yahoo.fr	+221 77 5489166	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
107	Aíssa Regalla de Barros	IBAP	aiissa.regalla1@hotmail.br	8558095 z 3	
108	SOUZA COP.VÚ/2C	-L BAI0	Joao cordeira ibap@gmail.com	9sSVc ggs-q	
109	SAMUEL E PONTES		Salmmatehen@gmail.com	955731697	
110	Quêça Queçants	IBAP	quecantaquica@hotmail.com	955308748	
111	João Mandeca	Lfi--n-p	Jmandeca@hotmail.com	955320824	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
--	-----------------	-------------	-------	--------------------	------------

112

TIENTORÉ
Souleyman

UICN

souleymane.hembou
iucn.org

+226 71312818




113

Ibrahima
Thiam

Wetlands
International

ibrahimawetlands-afica.
org

+221 775691535



114

a Samba Diallo

Wetlands/
Consultant

sambadiallo@gmail.com

+221 775849871

SP8AUSA

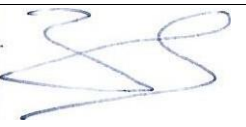
115

Tahar
NAMFOU

ISSN
RIM

mahfoudht@
yahoo.fr

22421000



116

Mamadou Diallo

mamadji@hotmail.com

+221 776325447





117



a. f Atc

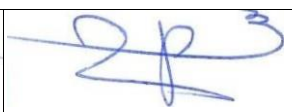

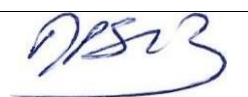

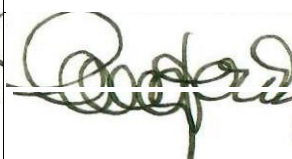
GREEN
scçxtccac


fall.ibrahima@
gmail.com

775576271


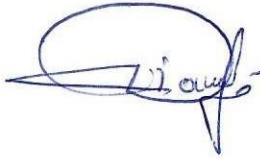
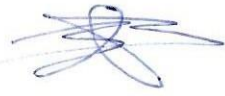




118	Moustapha	PRON	moustapha.kebe@premarine.org	+221 77 109 31 89	
119	MARA	CPS P SENEGAL	directeur@dpsp.sn	+221 1570	



	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
120	Gabin AGBLOSON	Welllands Institute (WITCO)	gablon@wellands-office.org	+213 869 16 81	
121	Barbacar SAGNA	Welllands International V/JPCö	bsagna@wellands-africa.org	+221 777 27 82 69	
122	Monteiro Carlos Assento Mendes	DNPA CASO VERDE	monteiro.carlos@mm.gov.cv		
123	Luzia Mendes Oliveira	Presidencia da Rep. de Cabo Verde	luzia.oliveira@presidencia.cv	9888 979	

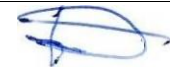
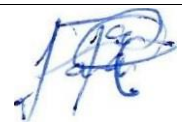
124		Reserve orni Mnologique de Kehinsaye	col.baldepetho@gmail.com rok.kalinsaye@gmail.com	+221 776559691	
125	Mamadou Diakite	GT2050	adou@gt2050.org	+224 620096736	
126	Boubacar EL ABASS	PND/NEE	boubacar.meist@gmail.com	+222 4682958	
127	Norio Naddeine	CEGEP	mngouze@cegepgim.ca	+221 77699 3845	
128	Yvonne LANGFORD	Cégep de la Gaspésie et des Îles	ylangford@cegepgim. ca	+1 418 937 6190	


NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
129	Eric Tamigneaux	Cégep de la Gaspésie et des Îles	etamigneaux@cegepgim.ca	418 680 5656 +1	


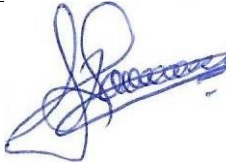

130	LI;cML Sr/z;7'CE7		msimeray (OCQÜ//01Jv,	f 1 4518SS4	
131	SEYDI	CEGEP	aseydi@cegepgrm.ca		
132	Zefer	DAMP SEBADI	essebef@smail.com	+221 7765545 62	
133	Sahmato	a--N,T)	Sahmato.senka@hotmail.com	+245966848813	
134	Basacar	CONIPAS	conipas11@guenl.com	221 775222835	
135	Abdulai	ANIAP-AG	ananiapagenenbas@gn	+955985208	
136	Cherikh Darsida (SIAU)	Projet, WAC Suisal	cher.diallo@waca.sn	+221 776361573	

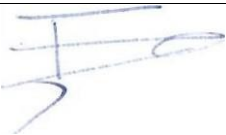
N°	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
137	CÉCÉ NOËL KROGHOROU	REGIION Guinée	keceenoel@gmail.com	+224 621 56 03 56	
138	Salator Sambou	APCRM	sambousalator@gmail.com	+221 77 408 85 77	
139	DEFFONTAINES Jean-Baptiste	Birdlife	jean-baptiste.deffontaines@birdlife.org	+239 988 56 94	
140	Thérèse Ukizintambara	BirdLife	therese.ukizintambara@birdlife.org	+221 77 11 36 42	
141	Ahmedou Hamadi	PNBA	ahmedou.vulothamadi@yahoo.fr	00 222 2 763 55 31	
142	Sidi Mohamed Khalou	PNBA	khalou.watel@yahoo.fr	00222 4601 2323	
143	Ahmedou Salhin	Université de Niono	ahmedou.salhin@univ-niono.sn	+222 47368520	


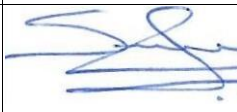
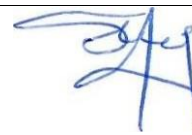


	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
	Jaime García-Moreno		jaimel.garciamoreno@ vogelbescherming.nl	+31 6 21343249	
145	VILCERS		.mailyo@gmail.com	+33 6 33 21 36 83	
146		Hans Wilsdorf Foundation	mperrin@hauswilsdorf.de	+41 79 908 54 46	
147	Charlotte Karibuhoye Said	Interface pour la Nature	CKaribu@interfaceornature.com	+220 +221 77 570 51 71	
148	Tanya MERCERON		.merceron@ivcn.org	+237 687 24742	
149	Dame MBOWP		dame@globalfishingwatch.org	+221 77 664 7153	





150	hidia dacosta	Renaboma Co.B.	Antoniadama Djalo @hotmail.com	955216724 966342031	
151	papa	PANEPA- 4-3,	papaca729@gmail.com	955379916	


	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
152	Sena Martinho	unsi/PANE PA-GB コシイーン。	papaca729@gmail.com	体一を第第	
	Antoniadama Djalo	RENAMUP-GB	Antoniadama Djalo @hotmail.com	00え2るこ9) °C	
	Professor.	CAOPA	zoussoung@gmail.com	準え》し6る	




155	Jarrie	AVISU Gambia	Jariatabah99@gmail.com	+2203081576	
156	Alioune	例以住乙 しし合D	alioune.kane@ucad.edu	し、し日あ0トイ	
157	Couza Doumbouya	Raise up Africa	Couza.doumbouya1@ gmail.com	+221 77 619 85 41	
158	Nelson Gomes	9	gomes.nelson1988@gmail.com	+17222 B	
	Lucia Way-Bricant		lucia.way-bricant@birdlife.org	いらc弘工鷓03	


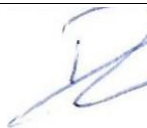


NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
160	Toumad	Naurit-anie N.Energie	toumadab@yahoo.fr	こ2ユレしし。	

161	Ahmed cheikh	IBTIKAN	sa cheikh@gmail.com	222 22 36179j	Smsu
162	EL AICH PRO	Depute mpawikany	alifh.mpuhauad3@gmail.com	42425918	
163	ツ, A-コー 5」 プ	。 ノ乙5支	aissaton.sy@ 00,	+2ロ0本ゞカ>	
164	Ndickou Gaye	しを気立し cheikh Anta Drop / Bakor	ndickou.gaye@gmail.com	775609753	
165		ANM CU	し。、島。e s vi乙 0	5イ引	
166	Thierno Moussa Diello	enpm7c/ MEED	ouldada2003@yahoo.fr	+22469213126	

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
167	THIAW	GREEN SENEGAL	youissia@johw.fr	2) ね9う	
168	Abdoulaye Wague'	IMROP	aswague11@gmail.com	46 41 06 01 22 42 10 18	
169	II の第ん読1aイ	DAMEIRIWA	nicolaunereschat univ. ca	2新 「> 耗0気一	
170	Cheikh Tidiane FALL	IMPACT	ctfal@yahoo.fr	2科尾441457.	
171	Camara <small>用にM. し託し</small>	Biotope	acamara@biotope.fr	+224-620-73-18-63	



172	Yamoussa Salifou Camara	CHZ	Camara yamoussa salif 21 @gmail.com	十て乙96なも-ナー	
173	Tomé Meseck	IBAP	も、 、 、 一・、 」 01973 @tm	p. +245966646118 24デを当今田	



NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGE
174	ANDRADE		reiandradss@yahoo.com.br	9553+8qs&	
175	77 		ankimasike@yahoo.es	9552885 (44)	



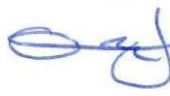


176	Abameh Lamire CAMARA	Ministère de la Pêche et de l'Économie Nautique Guinée	m/camara.kennedy @ gmail. com	06224628495362	
177	Alkaly DOUNBOUYA	PREM / evU	adounbouyah @gmail. com	00224 621 96 011	
178	Mouhammadou Aliou BAH	NCD Sénégal	alioulba@ncdseNEGAL.org	+221 775 63 14 34	
179	Ebeye SIDINA	PNBA Mauritanie	ebeye_mhd@yahoo. fr	-922 47474763	





	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
--	-----------------	-------------	-------	--------------------	------------



187	NDURE, Melissa	EPA-SL	mex,ossez.ndure@epa.gi meldeyegbe@gmail.com SI	A-23B 76 242800	Degebe
188	Khady GUEYE	NVM CD	kguaye@wetlands-africa.eu	t-221 777016894	
189	Therese MUSABE	WIACO	t.musabe@wetland	221 78153773	
190	ne GIL	I Or CO	asall@wetlands-africa.	773425050	Rf
191	Abdoulaye NDIAYE	WIACO	Andiaye@wetlands-africa.org	+245955849346	CAF
192	Domika Yeom Kane	ADEPA	k.dombek@gmail.com	+221 778739469	


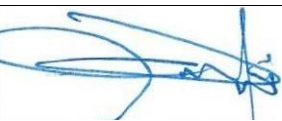


193	Bamir	UASZ	bsow@univ-zig.	+221779014921	
194	Ibrahima, HANE	ACC	ibrah299@gah70	221 775740568	

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
195	Youssef Sonko	SEDA Projet	diankysonko@gmail.com	221 774556410	
196	い. , HA 「	。U 0 れ やレ日	mandiane64@hotmail.com	2イ子ア2。2 汁買午杉	
197	M. ノ ト当47ま	AMPcaya Senegal	ndiayemd@yahoo.fr	レイ2た朝引后	
198	5七調を巳	Direction des Parcs nationaux	ndoyeassane88@yahoo.fr	221 7764724	



199	虹はら氏しし	RBTAS	一は缸@ド7~	221775256218	
200	Djibril MANGANE	EndaECOPOP	djibrilmangane@endaecop.org	一を兌ノノ2	
201	自、 ドしQ	observatoire des médias Afri- cains pour une pêche durable	lemafac@yahoo.fr	ら3る59 0.5たび	
202	M。筋口 Deedhion	形乙な 2 c	deedhion@chistuarhon	イ III フ子g07の) 0	
203	JAGOUN Chabi	UICN Consultant	ユよ占@為一 P	ヤ2 907	



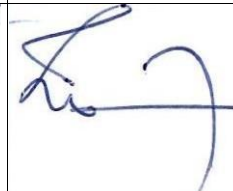
	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
204	YACOI)6 ISSOLA	Convention d'Abidjan	yacoub.issola@un.org	+225 01 03343488	
205		DPA,/COL J 7L'D1	malekely@gmail. e-pp;/)	+225 0708 871356	
206	SILVA N q	Teriman Centre Verde	ernimar.ads@gmail.com	23	
207	IXLCEv-(Associação Projetos Biodiversidade	albert.taro@projectbiodiversi ty.org	+34690392620	
208	AURELIEN GARREAU		aurelien.garreau@live.fr	+33 769858271	
209	Mame dou Lamine Diedhiou	SOCODEVI	.l.diedhiou@socodevi.org	221 23 89	
210	Ousmane	WAAC	ofarr@yellow.com	22	

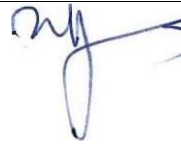


211	SEVERINE BARDE CAMIEN		bedeczeliers@efd.fr	9çss?S	
212	EDINEUSA ceuz	IMC	edineuseafigueredo@yahoo- Con- biz	956649 00245	

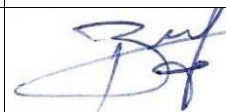
	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARG MENT
213	Hamilton Noutelo	IBAP	Co hi2vahoo-comb	966656591	
214	Lumbulo Garcia Bamba		bonyogarcia@gmail.com	955488701	
215	Rmanuel	IBAP	rmanueldis@hotmail.com	955418381	
216	/oev€% Mendes	IBAP	leu0d&vu3@gmail.com	956371070	
217	Anna IVtLen4Q	Fisheries Department	mbengaanna23@gmail.com	+220-7888170	





235	CHACVIN	Kinome	.chacvin@kinome.fr	0033 767065187 00221 781718490 WhatsApp	
236	c	Kinome	nicolas.metro@kinome.fr	0033 675274470	
237	Catarina Santos	GESAM	Kikas_ramos@hotmail.com	44525 'f) 45 c/s 5582317	
238	nvzfl CHEIKH JISSOU	NPET Nauritanië	433ajiddou@yahoo.fr	+ NCSA02	
239	Mariamou Diallo	NEBEDAY	mariamou.diallo@nebeday.org	+221 770383006	
240	Elisabeth TANBEDAY Daudou NEKAMAH WTEONTIWA	NEBEDAY	elisabelletambou@nebeday.org	+221 776154428	

241	Doudou DIEDHIOU	NK6EJAY	doudoudiedhiou@rebeday.org	+221 77 25993 14	
242	Thiwo	CRDT	thiwo.c/J)fi@gmail.com	+22177 6478923	





	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
243	COHR.XS ROSTRON		Chris . e@wvt.org.uk	+44 6C4..CA	
244	Amoussou Gautier	ECC-BENIN	gautier.amoussou@ eccbenin.bj	0+24316	
245	Lemhaba Ahmed Mahmoud	PNBA	oulidyarba@ya.km.dz	246576048	



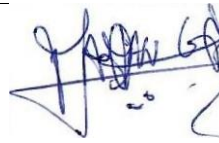
246	Dianwona	Nature Nauritani	ydianwona@yahoo.jp	06421084	
247	Assana Camara	IBAP	asmatacamara@gmail.com	+tqs.551077 TC	
248	o NASCI' "h !zaÖD MEMP	ADAD	adad.cvr@gmail.com	89918558	
249	ILBOUDO O USMA. he	510%)	oilboudo@univ.ont	+226 7023 2609	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
250	Barthelemy 写ロど厚 レ	Convention d'Abidjan	jean.batieno@un.org jeb.batieno@gmail.com	+221 77 4173824	




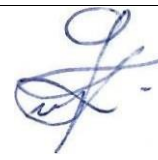
251	Duxell Halleson	式F	DHalleson@wwfint.org	+225056510702	
252	Manel Castiano	WWF	MCASTIANO@gmail.com	キ2-召53うる99	
253	Edward Pieh BEYOND U	Ministry of Environment and Climate Change	edward.bendust @gmail.com	も花-フレ久	
254	Secou SARR	END4Y-T1	secouarr@endati leど当-イ	ナフ2口乙をイ	
255	Antonia Vladimir VIEIRA FERNANDES	Print. Transp. de PUBLIC-GB DGOI	avieirafernandes@yahoo.com br	+245955402940	
256	o=取し、 Martins	IOSACV Cabo Verde	ilhewraso@gmail.com	+ 2明6 q气	

257		Dartuna Cabo Verde	veiga.anav@gmail.com	ヤ2るま93イ白0イユ	Ana Veiga
-----	--	-----------------------	----------------------	-------------	-----------




NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
258	Francisco S. Wambar	ODZH	fwambar70 gmail.com	955222479	
259	Olivio P. Semedo	ODZH	oliviosemedo@hotmail.com	下にうら	
	Leonildo	WACA	LeonildoCendes@hotmail.com	955361390	
261	Khady TENDENG	5 Seltas	Khady.tendeng@ Purpose.org 0从試	升片羽巧	
262	U朝角 卍 é 0し (E)	collech &ま	julia.nerolle@gdrn.org	キ5匿5△0	


63	Fanny BORDARIER-OT	ECLOSIO Cedexif Satta	fanny.bordarier@eclosio.org	+221 781425134	
	Simon D NTAB <small>おれともし</small>	おし新の C. よド ヤ	simon.ntab@eclosio.org	+221 776564206	
65	マ畠うH MAYANGA			+221 781796328	

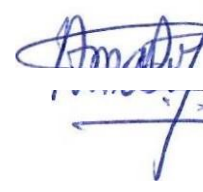
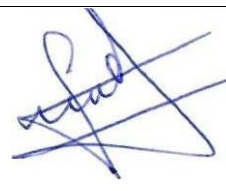
	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
266	Filipe Tebana Nhanquê	-n/fPp	lavinhanque@gmail.com	33463	
267	CEDRICK FOGWAN	AMMCO	CFOGWAN@AMMCO.ORG	+237 676 46 35 56	

268		htnnc	azanga@amunco.org	+237691961818	
269	a KIDE	PNBA	amadoukide@hotmail.com	+22246712347	
270	EL Hadji Jorgui DIOUF	REVAS	elhadjiorgui1@ucad.edu .sn	+221773675508	
271	azd<DTC44C Camara Salifou Camara	cus4g	Camara yamoussa salif 21@gmail.com	+224623-77- 38-21	
272	Suneas pinlo Jauâ	palmeirins	spino@sander@gmail.com	+248-955507440 +248-966469962	

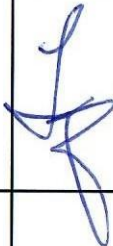




NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
----	-----------------	-------------	-------	--------------------	------------



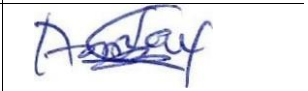

273	Denis Ahefo	Africa Centre of Excellence in Coastal Dev	daheto@ucc.edu.gh	+233242410056	DWA
	Thérèse Fadige Ndiaye	Nature communales Développement NCD Senegal	ndiayetherese@ned.senegal.org	+221779576527	
275	乙フ.死'乃のし乙0り	こズど0乙・ル	delord@oceocean.fr	+33 6 31 57 39 51	
276	て、5やどixつもワ0	20Aい0 い BIODIVERSIDADE 庇、0	たいの5 maced06GmK- VIシ 0,	+ろ8頭~ 30杯	Thais M
277	ALBERTO QUEIROGA	ちノ05-イ	イイグ"んツん.	ズエデ/ノグズ	
278	Leila Brito Neves	Comitê do Década do Oceanos はいしX	leilabne しい 新	+2 1 5 1 2	

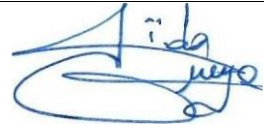

279	Nelvia Barreto	PNUD	nelvia.barreto@undp.org	955898275	
-----	----------------	------	-------------------------	-----------	---

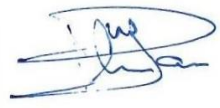



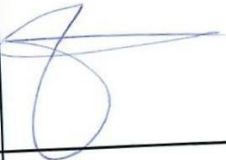


	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
280	NEREIDE SILVA	Tiniguena	NEREIDESILVA.TINIGUENA@gmail.com	956188175	
281	AMAHOWE OGOUdje ISIDORE	RAMPAD	ogoudje.amahowe@ rampad.org	+22653734545	
282	Marie Suzanne TRAORE	RAMPAD	mariesuzanna@ rampad.org	+22177456 (G1q5JJ)	


283	BAILLEUX BENARD	I)loaj	Renaud. bailloux @IUCN.org	00221778689759	
284	Djibril	Ministère de l'Environnement	mr.lydjibril@gmail.com	+222494D;L7f	BSC
285	Amir Fet	PRCM	aboulio@premaoivn.org	+245955803851	APS

N°	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
286	TAEJ MUNDKUR	WORLD COASTAL FORUM	taej.mundkur@efglobal.org	+31614987324	
287	Felix Coustel	Lancaster University United Kingdom	f.coutel@york.ac.uk	+447883673532	
288	Moussa SALL	Centre de Suivi Ecologique	sall@cse.m	+221776584926	M. SALL
289	MARIENÉ MBENGUE	RIS 2	mbeuguemarieme@gmail.com	+22177730-20-72	
290	Augusta Vaz	Economia Plano	gutavozmanuel@gmail.com	+245969200983 955251386	Augusta
291	António Euburo	Directão Geral das Florestas e Fauna	antonieuburo@ss@gnl.gov	+245355246499	
292	Abdul K. Dumbuya	CSSL	abdul.dumbuya@CS-SI.org	+23276-643545	

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
364	Gilberta Manga	Wetlands International	わ。ハう。。朝一、い	5引II 2乙	
365	AGBOA ... le e systems/ communication 「 ! じ! 亡		~。 ー。 初、勺。記	を 9 酥2 ア33	
366	Houndjirou Ebenézer	corde-ONG	ebenezerhoundjirou@ yahoo.com	+229 968476 84	
367	Abdelay	IBAP-GB	kayack@gmail.com	42り&%尾29勺2	
368	Hanne Gabriel Dxivo		gabrieldxivo@yahoo.fr	+221 77515180	

369	BUEYE	METE (Sngl)	aidagueye9@gmail.com	+221 777 980595	
370	Thierry	ULB- COOPÉRATION (Belgium)	L. 2. ノい気十	、町。朝	
371	Ousmane Nia		ousmane.ni	ulb-cooperation.org +221 77 704 4151	

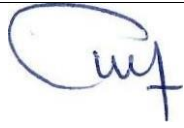






N°	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
372	Moussa Thiam	ALCOI - Group.	mt.sn@allcot.com	00221778419770	
373	Marine Daigle	PRCMI	laiglemarine@gmail.com	221776173696 330783706860	
374	Udimila K. Queta	IBAP/WACA	udimilaqueta@hotmail.com	+2455353951	
375	Awa Zaria Sow	Ambiente INA	awazariasow@ Hot com.br Yahoo	955729696	
376	Bénédicte ALATI	RANPAO	benedictealayia@ranpa.org	+221776179581	
377	Ndeye Khady NDIAYE	Cegep de la Gaspésie et des Îles	Kndiaye@cegepsim.ca	+221770927087	
378	MARTIN ALESSANDRINI	FONDATION TARA OCEAN	martin@fondationtaraocean.org	+33644280463	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
379	Aminata	Bubacalho Buba	aminatabalde476@gmail.com	95 549	
	BUCAR INJA	IPP	indjai.l@gmail.com	966652/72	k==ts
381	Coisara Medaça	Tiniguera	coisamedaca@gmail.com	955437360	Coisara
382	Victor H Kargbo	Ministry of Fisheries and Marine Resources	victorh@yahoo.com	2-%G6SÄ61-H4	1
383	Yvesine Giffon	FBG	yvesinegiffon@bioquines.org	966612399	

384	Didier Monteiro	FBG	didier@bioguinea.org	955880166	DeT
385	ANTONIO ARAUJO	5 i ◇.	KEISERARAJO@NETCABO.PT	00351 962685691	Araujo

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
386	Romy Heubinger	Fondation Tara Océ Q2äox	romy@fondationtaraocean.	GôNG3qqc	Heubinger
387	A UUÔ CATY-17	ISPA INSTITUTO UNIVERSITARIO	?AULO 007p- ny@GMAIL. Côf(962445005	Heubinger
388	AB ocl KARIM	AGIRE Sénégal	abdoukarim.sall@2015f CD - GA	ç +221 773 (6 & 660	

389	Mamadou Ali Jallo	A D Accao para o desenvolvimento	sadjalya@gmail.com	+245 96 661 87 80	
90	Aboubacar Sidiké ciné	Ambassade de la Rep. Cinéma Ä-p--Gc.A-	daskiegn@gmail.com	+229 62 2 GIC	
91	Luis	DIRECTOR GENERAL DA PESCA ANIBSONAL	DUACALUIS PERBIAA@GMAIL	3651069 43	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
"	"はらし	RBTE	nat71@yahoo.fr	775256258	
108	Louis Guard 「こSC—ここ	Consultant	lg.descrienne@gmail.com	キろ3ネ四」と!	
109	ん直し、引わ ARAYO	引 LAつ	託 。・1しへ oujo@azalevede.c	999 118 1	
110	Cherikh' rideane BALL	一0應04	atfal@yahoo.fr	+221 77644 14 57	
111	Aboubacar Camara 信	Biotope	ubacarmabinty1@gmail.co	+224-620-73-18- 63	
112	d maし0 Diakite	G T2050	d.mamadou@gt2050.org	+224 620 09 6736	
113	Arsene Alain SANON		arsene.sanon 色れ4.	+226 72 82 04 05	


115

Vanessa Ahouadjiro

Abidjan
Convention

vanessa.ahouadjiro@

+ええ0 - 5子名「&40





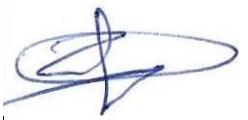



Manuela Kouadio



Abidjan
Convention



manuela.kouadio@un.org

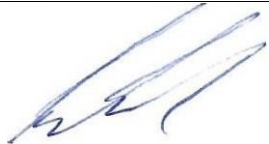



00225070877
イ5 5キ





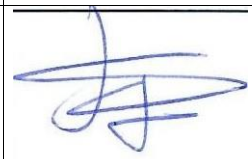
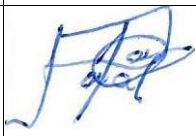

NO	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
116	ムコ	Abisjan Convention	Yacoub. issola@un-ng	曜5 0にろ材	
117	1 0じい色- V4伴	C' も レ乍	alioone.hane@vcead.edu.A	+221.77.648.67.12	
118	Bamuel ARISOW	(J A 5 Z	bsow@univ-zig.sn	+221.77.648.67.12 キ2(迂)+30コ(-102イ	
119	João SOUSA CORDEIRO	IBAP	ferocordeiro.ibape@gmail.com	+245955803854	
120	Aboubacar Soumah	PRCM (Consultant)	Soumahaboubacar032@gmail.com	+224628185847	
121	Simear piulo Samba	Palmeirinha	spiulo@samba@gmail.com	+245-9664699	
	ZANGA Annick	(E) 門CO	azanga@annicoo.org	+237691961818	

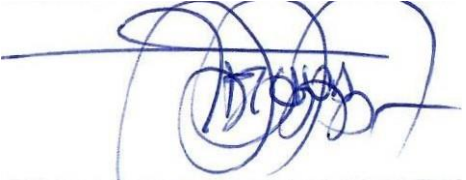





123	Amadou Kidié Kalarem da Silva	DNBA	amadoukide@hotmail.com	+222467123	
124	Kalarem da Silva	Zoque y Comunidad	kdasilva@bofocaj.com unidad.org	+2 45955331640	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
125	ANDRASE	コライ	reiandradss@yahoo.com.br	q55 958	
126	Heero Uigo	L1川 “o	dedoram.cdp@universal.org	956621535	
127	ada	RANFAD	ginaud@ranfab.org	事イ歹口と つて	
128	Tony Bagn	West Africa Blue	tbagn@westafricablue.org	、日7 9自引記	

129	気代てら	West Africa Blue	ノ6勺いは、山。もし	いと行)	
130	Gordon Ajarina	CWCS	gnajarina@hotmail.com	+23769775496	
131	/ " グ. / " ルコイン/	びV/比ル と / , 内こ0	christomolungu@gmail.com	多守いし気工分気	
132	Dame MBOUP	GFW	dame@globalfishingwatch.org	+ 7ル44カ	
133	Sema Martinho Co	Coop. Bio- MSO / PAN/PA S-R.	pa pa ca 729 @ gmail. com	955 77 89 58	

	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL	TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT
134	an		villers.marilyn@gmail.com	+33 633 21 36 (Whatsapp) 83	

135	GAYSSOU BUEYE	CAOTA	gayssou 00	Cou	+221776326665	
136	Babacar SARR	CONIPAS	conipas11@gmail.com babacarsarr59@yahoo.com		775222835	
137	Antonia da Costa	RENAMUP-G	Antoniadama Djalb B homaid.com		00245966874088	
138	lidia da costa	Renamup G B	Antonia da Costa Djalb E Nancilo.com		955216724 986342034	
139	Baldé Aminata	Buzacalho Buba	aminatabalde476@ gmail.com		955491835 966589394	
140	Papa Ca	PANEPA- G.B/PANEPA	Papaca729@gmail.com		245955379916 245966269064	
		ANAPA	Petiarlindo@gmail.com		+245955387636 966670544	
	PRENOMS ET NOMS	INSTITUTION	EMAIL		TELEPHONE/WHATSAPP	EMARGEMENT

<p>Flora Lecroix Molise</p>	<p>CSE</p>	<p>leone.molise</p>	<p>+ん わ9マ</p>		<p>05</p>
<p>MAHFOOD TALIB</p>	<p>ISSM</p>	<p>mahfoodlib@yahoo.fr</p>	<p>22こたこuと(00 &</p>		<p>6ヤ</p>
<p>Khady e区を0</p>	<p>Collectif 5 deltas</p>	<p>khady.tendeng@unite-purpose.org</p>	<p>新つぎ羽 駅。</p>		<p>8ヤ</p>
<p>CHRIS ROSTRON</p>		<p>chris.rostron@wmt.org.uk</p>	<p>(宅斗。54 宅も</p>		
<p>Melissa Ndura</p>	<p>PR sL</p>	<p>melissa.ndura@epagos.si</p>	<p>?327も4 02</p>		<p>9レ</p>
<p>Pauline Cueto</p>	<p>Biotere Aunee</p>	<p>pcueto@biotere.fr</p>	<p>も29らvi 0</p>		<p>9vi</p>

					EVI

